

DIALOGUE INTER-MALIEN À ALGER

L'Algérie a mené la médiation inter malienne avec un «franc succès»

Le SG de l'ONU félicite le Mali pour l'adoption d'une feuille de route «consensuelle»

M. Fabius rend hommage à l'Algérie pour son rôle «déterminant» dans la recherche d'une solution à la crise malienne

Lamamra : «Le dialogue inter malien se poursuivra le 17 août à Alger»

Page 6-7

AUCUN SURVIVANT DANS LE CRASH DE L'AVION AFFRÉTÉ PAR AIR ALGÉRIE

Une boîte noires retrouvée

Le Président Bouteflika décrète un deuil national de trois jours

Boualem Branki

Un deuil national de trois jours a été décidé par le Président Abdelaziz Bouteflika, à la suite de la catastrophe aérienne qui a touché un avion affrété par la compagnie aérienne nationale Air Algérie. L'appareil de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie s'est écrasé dans le désert au nord du Mali avec 116 passagers à bord, dont 6 Algériens. Une catastrophe nationale qui a endeuillé l'Algérie et son peuple. C'est dans ce sens qu'un communiqué de la président de la république annonce «à la suite de l'accident subi par le vol d'Air Algérie reliant Ouagadougou à Alger survenu jeudi et ayant causé le décès de 116 victimes de plusieurs nationalités, dont des passagers algériens, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a décrété un deuil national de trois jours à partir de vendredi». Même ambiance de recueillement et de compassion avec les amis et les familles des victimes chez le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a instruit les responsables d'entreprises et d'institutions publiques à mettre en berne le drapeau national pendant trois jours à compter de ce vendredi.

Pages 4-5

L'épave retrouvée au Mali, aucun survivant



M. Sellal en visite de travail aujourd'hui à Constantine

OBJECTIF DES RÉFORMES
Louh : «Faire de l'Algérie une référence en matière de respect des droits de l'Homme»

APPROVISIONNEMENT DES CITOYENS EN PRODUITS DE BASE
Le ministre du Commerce RASSURE

EMPLOI
M. El Ghazi insiste sur une approche économique

Page 8 Page 9

SANTÉ

Déshydratation
6 causes surprenantes

CULTURE

TINDOUF
Préserver les sites archéo-logiques

Page 11

FOOTBALL

APRÈS SON DERNIER MATCH DE DEMAIN EN LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE
L'arbitre international Djamel Haïmoudi deviendra formateur

SÉTIF

HAMMAM SOUKHNA
Saisie de 60 000 pétards

Page 10

DK NEWS TOMBOLA 2014

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Condor Iris Sat AIGLE AZUR KAIDI

IRIS SAT

BILLETS D'AVION

Eiffel Tower

Lanternes

Météo



Régions Nord : 30° à Alger

Temps partiellement voilé et relativement chaud notamment vers l'intérieur Centre et Est. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

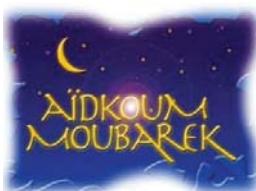
Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement formations nuageuses vers le nord Sahara et le Sahara central. Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse-sable.

AÏD EL FITR

Les journées du 1^{er} et 2 Chaoual chômées et payées

À l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitri, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, les journées du 1^{er} et 2 Chaoual 1435 de l'hégire, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, a précisé la même source.



CE SOIR À L'AURASSI Cheikh Sidi Bémol

Surprenant avec ses musiques, fusion entre modernité et tradition, entre chaabi, gnawi, blues, rock, berbère et celté, cheikh Sidi Bémol sera en concert ce soir à partir de 22h au Nouba Club de l'hôtel El Aurassi.



POUR UN AÏD SANS ACCIDENTS La Sûreté nationale consolide sa présence sur le terrain



Le nombre d'accidents qui ont causé la mort de 43 personnes et blessé 642 autres durant les deux premières semaines du mois de Ramadhan.

Dans ce cadre, le directeur de la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN, a indiqué qu'en parallèle de l'action de sensibilisation, le haut commandement de la Sûreté nationale a ordonné l'intensification des patrouilles dans les zones de haute densité routière (Centres commerciaux, jardins, parcs d'attractions, etc.) afin de garantir un environnement sans accidents.

CE MATIN À 11H AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur les traumatismes causés par les accidents de la route et la scoliose chez l'enfant

Le Forum de DK News accueillera ce matin à 11h, le professeur Zoubir Kara, chef de service orthopédié au CHU Mustapha Pacha et le Dr Amine Hamza, chirurgien orthopédiste à l'EPH d'Ilizzi, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur : «Les traumatismes causés par les accidents de la routes». La scoliose chez l'enfant et les traumatismes liés aux activités sportives seront à l'ordre du jour. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



DU 3 AU 21 AOÛT À BOUMERDÈS Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD

L'université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) se tiendra du 3 au 21 août à Boumerdès, a annoncé jeudi le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNAPS), organisateur de la rencontre avec l'ambassade sahraouie à Alger. Cette manifestation annuelle «permettra à des universitaires et personnalités algériens d'apporter aux participants les dernières connaissances sur des sujets divers et variés et de susciter à cette occasion une réflexion en adéquation avec l'actualité», selon le communiqué qui rappelle que l'université d'été «constitue également une action de solidarité avec les sahraouis dans leur juste combat pour la dignité et la liberté».



CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB Exposition d'artisanat

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 10 août au niveau du centre culturel Mustapha Kateb, une exposition d'artisanat.



ALGERIE - ESPAGNE Nouveaux sillons

Le président de la CGEA, M. Habib Yousfi, reçoit aujourd'hui, au siège de la Confédération, à Bouchaouia 3, à Alger, le ministre de l'Agriculture, du bétail, de l'alimentation, de la pêche maritime et des espaces verts de Catalogne, M. Josep Maria Pelegri I Aixut. Lors de cette rencontre, les deux parties aborderont les opportunités de coopération dans les domaines d'intérêt commun, entre autres l'agriculture.



EN PRÉVISION DE LA FÊTE DE L'AÏD La Sogral renforce ses agences en personnel d'exploitation



À l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitri et conformément aux orientations des pouvoirs publics en matière de prise en charge du citoyen lors des fêtes nationales et religieuses, la société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral), a procédé depuis hier vendredi 24 juillet et jusqu'au jeudi 31 juillet, au renforcement des agences en personnel d'exploitation.

Ainsi, la Sogral invite les usagers des gares routières à mettre les moyens de transport nécessaires pour prendre en charge les passagers en cette période où la demande en matière de transport est importante.

CE MATIN AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence de l'Association des oulémas musulmans algériens

L'Association des oulémas musulmans algériens organise ce matin à 11h au Palais de la Culture, Moudafi-Zakaria, une conférence de presse qui portera sur le lancement de la 3^e caravane humanitaire de solidarité avec le peuple palestinien «Alger-Gaza».

M. Sellal en visite de travail aujourd'hui à Constantine

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail dans la wilaya de Constantine où il inaugurerà et lancera plusieurs projets de développement initiés dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Sellal, accompagné d'une importante délégation ministérielle inaugurerà notamment l'imposant viaduc Transrhumel qui prend naissance au carrefour de la Place des Nations unies surplombant le quartier du Bardo, pour déboucher, après avoir enjambé l'oued Rhumel dont le lit se trouve 130 m plus bas, sur l'avenue de Batna avant de rejoindre, via un tronçon routier de plus de 3 km, le chemin forestier, sur les hauteurs du Mansourah.

A son arrivée à Constantine, le Premier ministre inspectera, à la cité Zouaghi-Slimane, le projet de la salle de spectacles de type Zénith (3.000 places) et s'enquerra de la situation du futur pavillon des expositions, deux structures initiées dans le



cadre de l'évènement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» dont le coup d'envoi sera donné en avril prochain.

Non loin d'Ali-Mendjeli, M. Sellal procédera à l'inauguration officielle de la ville universitaire (Mentouri 3), forte de 44.000 places pédagogiques,

de résidences totalling 38.000 lits et d'un restaurant central de 800 places.

Il mettra également en service, à la cité populaire El Guemmas, un réservoir de 50.000 m³ destiné à l'approvisionnement de la population en eau potable avant d'inspecter le chantier de

réalisation d'un hôtel de la chaîne internationale Marriott.

Le Premier ministre, après avoir inspecté le projet d'aménagement des oueds Boumerzoug et Rhumel, devra aussi s'enquérir, sur la Place du 1er-Novembre (ex-la Brèche), de l'avancement des travaux de réhabilitation de la maison de la Culture Mohamed-Laid Al Khalifa destinée à abriter plusieurs activités lors du grand évènement culturel arabe prévu l'année prochaine. M. Abdelmalek Sellal poursuivra sa tournée à Constantine en présidant une cérémonie de distribution de logements avant la tenue, en clôture de cette visite de travail, d'un Conseil interministériel prévu au siège de la wilaya.

CONCOURS INTERNATIONAL DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU CORAN: Remise des prix jeudi soir à Alger

Une cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours international de récitation et de psalmodie du Coran a été organisée jeudi soir à la grande mosquée d'Alger à l'occasion de la célébration de Leilat El Qadr (27^e jour du mois de Ramadhan).

La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Kheïla, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa, de membres du gouvernement et du corps diplomatique des pays musulmans accrédités à Alger, ainsi que de chouyouks, de cadres et d'étudiants.

Organisée par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs et retransmise en direct par la Télévision et la Radio algériennes, la cérémonie a dé-

buté par la récitation de versets coraniques par Ahmed Nayel Ishaq Adam de l'Etat de Palestine et l'achèvement de la lecture de l'ouvrage "Sahih el Boukhari".

Les trois premiers prix sont revenus respectivement à Ahmed Nayel Ishaq Adam de l'Etat de Palestine, Ezzahra Henni d'Algérie et Kouda Othmane Rajem du Cameroun.

Quant aux trois premiers prix du concours national d'encouragement des jeunes récitants du saint Coran, ils sont revenus respectivement à Charaf Eddine Almi de Sétif, Amar Zidani de Mostaganem et Ayoub Bendhaf de Sidi Bel-Abbès. Le bouclier de reconnaissance a été attribué au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, parrain et fondateur du Concours international de récitation du Coran en reconnaissance à ses efforts visant à encourager la récitation du Saint Coran. La distinction a été remise au Premier ministre, Abdel-

malek Sellal. Les membres du jury ayant supervisé cette édition ont été honorés à cette occasion. Parmi eux, figurent Aimen Rachdi Souidi de Syrie, Abdelaziz Matar El Anzi du Koweït et Ameur Larbi d'Algérie.

Les membres du jury ayant supervisé le concours national des jeunes récitants du Saint Coran, dont Kamel Kada, Abdellahi Laaqab, Mohamed Cheikh ont également été honorés.

La cérémonie a pris fin par la présentation de chants religieux (madhi) interprétés par la troupe "El-Amjad" de la ville de Metlili (Ghardaïa) et Balabli El Hayet de Guerara (Ghardaïa).

Institué en 2003 par décret présidentiel, le Concours international de récitation et de psalmodie du Coran a connu beaucoup de progrès. De maghrébin il devient un concours arabe puis international auquel participent plus de 50 pays.

Louh: L'objectif des réformes est de faire de l'Algérie une référence en matière de respect des droits de l'homme

L'objectif des réformes profondes introduites dans le secteur de la Justice est de "faire de l'Algérie une référence en matière de respect des droits de l'Homme et de garantie des libertés individuelles et collectives", a affirmé jeudi à Alger le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh.

Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la session de printemps du Conseil de la Nation, M. Louh a précisé que son secteur "franchira d'importants pas en matière de réforme et de modernisation dans le but de consacrer l'Etat de droit et de faire de l'Algérie une référence en matière de respect des droits de l'Homme et de garantie des libertés individuelles et collectives".

Pour ce faire, le ministre a mis l'accent sur l'importance de "renforcer le pouvoir judiciaire" à travers des réformes



approfondies et mettre en œuvre les axes du plan d'action du gouvernement, adopté par le Parlement, et ce en application au programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika. M. Louh a rappelé le projet de loi relatif à la modernisation de la Justice qui permettra "d'approfondir les réformes de développement du secteur de la Justice, notamment en ce qui concerne l'informatisation de la signa-

ture et de la légalisation", ce qui facilitera, a-t-il dit, "l'échange des documents entre les autorités judiciaires, d'une part, et entre ces dernières et les autres instances, d'autre part". L'autre volet de la réforme repose, a indiqué le ministre, sur le respect des libertés et des droits individuels et collectifs. Il s'agit de la révision du code de procédure pénale en vue de garantir ces libertés et droits au niveau de la Police judiciaire et lors des

enquêtes préliminaires, a expliqué le ministre. Qualifiant les libertés et droits individuels et collectifs "d'intangibles", le ministre a fait savoir que son secteur "agit selon les instructions du président de la République et en consécration de l'Etat de droit".

"Nous ne pouvons garantir la protection des libertés individuelles et le renforcement des droits de l'homme de manière sérieuse sans la consolidation du pouvoir judiciaire, garant de la protection des droits de l'homme et des libertés individuelles", a souligné M. Louh. "Toute institution ou autorité, quelle qu'elle soit, est interdite, sauf décision de Justice, de prendre des décisions empêchant les citoyens de sortir ou de se déplacer à l'intérieur du pays", a martelé le ministre qui a ajouté que "ceci sera consacré dans le code de procédure pénale".

BENGHEBRIT : La révision de la prime de zone exige une décision politique



La revendication des syndicats du secteur de l'Education concernant la révision de la prime de zone pour les travailleurs du sud et des hauts plateaux exige une décision politique de la part du gouvernement, a affirmé jeudi à Alger la ministre du secteur, Nouria Benghebrit assurant que la tutelle n'est pas habilitée à trancher cette question. "La révision de la prime de zone exige une décision politique du fait de l'incidence financière qui en découlera", a précisé Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la session de printemps de l'APN, ajoutant que ni le ministère de l'Education ni les autres secteurs ne sont habilités à trancher cette question.

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi avait indiqué jeudi dernier, au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en réponse aux questions des députés à ce sujet que "Pour l'instant, la prime de zone ne fera pas l'objet d'une révision en raison de l'incidence financière qui en découlera". L'augmentation de cette prime touchera les équilibres financiers de l'Etat après l'augmentation des salaires qu'induira la révision de cette indemnité", a-t-il expliqué.

La ministre a indiqué avoir rencontré mercredi les représentants du CNAPEST élargi avec lesquels ce point a été évoqué outre d'autres revendications tel le problème des enseignants en fin de carrière. "Trouver une solution à cette dernière question demande du temps", a-t-elle dit.

"Le ministère est ouvert au dialogue à tous les partenaires sociaux pour trouver les solutions possibles", a-t-elle dit ajoutant qu'il a été convenu avec le même syndicat de "tenir une deuxième rencontre durant la troisième semaine du mois d'août".

Le ministère de l'Education a décidé de la tenue de rencontres avec les syndicats du secteur afin de trouver des solutions aux points en suspens et qui ont été à l'origine, durant l'année scolaire écoulée, d'une série de débrayages pour protester contre certaines lacunes contenues dans le statut particulier, exiger l'insertion des enseignants du primaire et du moyen dans les nouveaux grades créés à l'instar des enseignants du secondaire, trouver des solutions pour les enseignants en fin de carrière et revendiquer la médecine du travail et des logements pour les travailleurs du secteur.

Crash de l'avion affrété par Air Algérie

Boualem Branki

Un deuil national de trois jours a été décidé par le Président Abdelaziz Bouteflika, à la suite de la catastrophe aérienne qui a touché un avion affrété par la compagnie aérienne nationale Air Algérie. L'appareil de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie s'est écrasé dans le désert au nord du Mali avec 116 passagers à bord, dont 6 Algériens. Une catastrophe nationale qui a endeuillé l'Algérie et son peuple. C'est dans ce sens qu'un communiqué de la président de la république annonce «à la suite de l'accident subi par le vol d'Air Algérie reliant Ouagadougou à Alger survenu jeudi et ayant causé le décès de 116 victimes de plusieurs nationalités, dont des passagers algériens, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a décrété un deuil national de trois jours à partir de vendredi». Même ambiance de recueillement et de compassion avec les amis et les familles des victimes chez le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a instruit les responsables d'entreprises et d'institutions publiques à mettre en berne le drapeau national pendant trois jours à compter de ce vendredi. Deux mesures donc qui sont appelées à rapprocher les Algériens et leur rappeler les vertus de la fraternité en ce mois bénit de Ramadhan. Mais, surtout, pour donner un sens à la solidarité nationale dans des moments difficiles, douloureux pour les familles des victimes de ce crash. C'est également toute la sensibilité et la hauteur des sentiments du président Bouteflika, autant vis à vis des familles algériennes des victimes de cet accident, que pour unir la Nation dans les moments de joie et de peine, également. Ce sont là les grands principes d'une Nation forte, unie, solidaire.

Il n'y a aucun survivant du crash de l'avion de la compagnie espagnole Swift Air, affrété par Air Algérie et qui assurait la liaison Ouagadougou-Alger.

Les débris de l'appareil, un McDonnell Douglas de 1983 en bon état selon les experts, ont été localisés dans la nuit de jeudi à vendredi au nord du Mali, selon le ministre des transports Amar Ghoul. Les recherches de l'appareil et ses occupants, entamées par l'Algérie dès l'annonce de sa disparition dans l'espace aérien malien, ont permis de localiser l'épave à Gossi, à environ 100 km au sud-ouest de Gao, la plus grande ville du nord du Mali et Kidal.

L'Algérie, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, ainsi que la France ont participé aux recherches, qui ont permis de localiser les débris de l'épave, complètement désintégrée, sans aucun survivant.

L'Algérie est restée totalement mobilisée dès l'annonce de ce périlleux accident. Le ministre des Transports Amar Ghoul est parti hier vendredi au Mali, superviser en personne l'enquête sur ce drame, et ramener les corps des victimes algériennes. M. Ghoul, qui avait adressé ses condoléances aux familles des victimes de cette catastrophe aérienne, avait par ailleurs précisé que dès que l'annonce de la disparition de l'avion de la Swift Air affrété par Air Algérie, un avion de l'Armée populaire nationale ANP a été dépêché sur les lieux pour mener les opérations de recherches. Cet accident rappelle celui qui avait endeuillé l'Algérie

lorsqu'un appareil de l'ANP assurant la liaison Tamanrasset-Constantine s'était écrasé près d'Oum El Bouaghi, en février dernier, qui a fait 77 victimes et un survivant.

Le Président Bouteflika décrète un deuil national de trois jours

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a décidé d'un deuil national de trois jours à compter de vendredi, à la suite de l'accident de l'avion espagnol affrété par Air Algérie, assurant le vol AH 5017 reliant Ouagadougou à

Alger, indique un communiqué de la présidence de la République. «A la suite de l'accident subi par le vol d'Air Algérie reliant Ouagadougou à Alger survenu hier jeudi et ayant causé le décès de 116 victimes de plusieurs nationalités, dont des passagers algériens, Son Excellence M.

Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a décidé un deuil national de trois jours à partir de vendredi», précise le communiqué.



En hommage aux victimes

Un deuil national et la mise en berne du drapeau national pendant trois jours ont été décidés vendredi par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et le Premier ministre Abdelmalek Sellal à la suite de l'accident de l'avion espagnol de la Swift Air affrété par Air Algérie. Celui-ci devait assurer jeudi un vol entre Ouagadougou et Alger.

Un communiqué de la présidence de la République indique qu'à «la suite de l'accident subi par le vol d'Air Algérie reliant Ouagadougou à Alger survenu hier jeudi et ayant causé le décès de 116 victimes de plusieurs nationalités, dont des passagers algériens, son excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a décidé un deuil national de trois jours à partir de vendredi».

Il n'y a aucun survivant du crash de cet appareil, un MDD83, survenu près de la ville de Mossi, près de Gao, au nord du Mali, selon les secours. Les débris de l'avion ont été localisés, après d'intenses recherches menées par l'Algérie, le Mali, et le Burkina-Faso, avec la France ont permis de localiser dans la nuit de jeudi à vendredi le lieu du crash et les débris de l'appareil.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a de son côté, et à la suite de cette catastrophe nationale, appelé l'ensemble des institutions, collectivités et entreprises publiques à mettre en berne le drapeau national pour une durée de trois jours, à partir de vendredi et jusqu'à dimanche. Les recherches de l'appareil et ses occupants ont été entamées immédiatement après l'annonce de la perte de l'appareil, a indiqué de son côté le ministre des transports Amar Ghoul au Terminal 3 de l'aéroport international d'Alger.

M. Ghoul a rappelé au cours d'une

conférence de presse conjointe avec son homologue Ramtane Lamamra, ministre des affaires étrangères, et du ministre de la communication Hamid Grine, que l'Algérie a mis en œuvre tous les moyens pour retrouver l'appareil et ses occupants, immédiatement après sa perte des écrans radars.

Les recherches de l'appareil ont été menées avec le Burkina Faso, le Mali, et la France pour localiser le lieu du crash et l'épave, retrouvée complètement désintégrée, sans aucun survivant.

Air Algérie avait annoncé que 116 personnes, dont 6 Algériens, étaient à bord de l'appareil, qui assurait la liaison Ouagadougou-Alger, dont 6 membres d'équipage de nationalité espagnole.

Les autres passagers sont des Français (50), Burkinafais (24), Libanais (8), Espagnols (6), Canadiens (5), Allemands (4), Luxembourgeois (2), Malien (1), Belge (1), Nigérien (1), Camerounais (1), Egyptien (1), Ukrainien (1), Roumain (1), Suisse (1) et 3 nationalités en cours de recherche.

Air Algérie avait précisé que cet avion a décollé d'Ouagadougou à 01h17 GMT et devait arriver à Alger à 05h11 GMT (6h11 heure locale). «Un dernier contact radar a eu lieu à 01h55 GMT en survolant la région de Gao» (Mali). Enfin, la porte-parole de l'Union européenne, Maja Kocijancic, a présenté ses condoléances de l'exécutif européen aux familles des victimes de ce crash. «Nous sommes consternés par les informations indiquant qu'un avion d'Air Algérie assurant la liaison Ouagadougou-Alger s'est écrasé la nuit dernière. Nos pensées sont avec les nombreuses personnes victimes de cette nouvelle tragédie aérienne. Nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches des victimes», a-t-elle ajouté.

Ghoul : «Les causes réelles ne seront connues qu'après enquête»

Les causes réelles du crash «ne seront connues qu'une fois l'enquête devant établir les circonstances du crash achevée», a déclaré vendredi le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Mise en berne du drapeau national pour trois jours

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a instruit les responsables d'entreprises et d'institutions publiques à mettre en berne le drapeau national pendant trois jours à compter de ce vendredi à la suite de l'accident de l'avion espagnol affrété par Air Algérie, assurant le vol AH 5017 assurant la liaison Ouagadougou - Alger.

L'UE adresse ses sincères condoléances aux familles des victimes

Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ont exprimé leurs sincères condoléances aux familles des victimes du crash de l'avion espagnol affrété par Air Algérie qui s'est écrasé au Mali, alors qu'il assurait la liaison Ouagadougou-Alger.

«Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles et proches des passagers, ainsi que des membres de l'équipage du vol d'Air Algérie qui s'est écrasé au Mali», ont-ils souligné dans une déclaration conjointe à Bruxelles.

«Nous tenons également à exprimer notre profonde sympathie et solidarité aux gouvernements des pays affectés par ce tragique événement, et plus particulièrement aux Présidents algérien et français», ont ajouté le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne.

APS

Crash d'avion Aucun survivant, l'épave retrouvée

Il n'y a aucun survivant du crash de l'avion de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie et qui assurait la liaison Ouagadougou-Alger, dont les débris ont été localisés dans la nuit de jeudi à vendredi au nord du Mali, indiquent les secouristes.

Les recherches de l'appareil et ses occupants, entamées par l'Algérie dès l'annonce de sa disparition dans l'espace aérien malien, ont permis de localiser l'épave à Gossi, à environ 100 km au sud-ouest de Gao, la plus grande ville du nord du Mali et Kidal.

L'Algérie, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, ainsi que la France ont participé aux recherches, qui ont permis de localiser les débris de l'épave, complètement désintégrée, sans aucun survivant. L'Algérie a installé, immédiatement après l'annonce de la perte de l'appareil, une cellule de crise et suivi de la situation, notamment des recherches de l'avion et de ses 116 occupants, dont 6 Algériens.

Jeudi dans la soirée, le chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra, avait indiqué que «nous pouvons confirmer que l'avion s'est écrasé en territoire malien juste après avoir franchi la frontière entre le Burkina Faso et le Mali. Il y a des équipes qui se rapprochent de l'épave», a-t-il précisé. Les services de navigation aérienne ont perdu le contact avec un avion d'Air Algérie assurant la liaison Ouagadougou (Burkina faso)-Alger, 50 minutes après son décollage, avait annoncé jeudi Air Algérie.

Air Algérie avait précisé que cet avion a décollé d'Ouagadougou à 01h17 GMT et devait arriver à Alger à 05h17 GMT (6h11 heure locale). «Un dernier contact radar a eu lieu à 01h55 GMT en survolant la région de Gao» (Mali). M. Lamamra a précisé que des ressortissants de 13 nationalités étaient à bord de l'appareil, et a ajouté que la localisation en a été faite et les équipes (de secours) apporteront plus de amples détails dans les prochaines heures. Il a affirmé également que l'avion, un MDD 83 (McDonnell Douglas) n'avait pas de problèmes techniques, précisant qu'il avait subi des révisions techniques, «conforme aux exigences», il y a quelque jours en France.

«Je voudrais vous signaler que tout au long de la journée, nous avons été en contact avec les autorités malientes, qui se sont mobilisées pour contribuer à la recherche», a-t-il relevé, ajoutant que des contacts notamment avec les autorités du Burkina Faso, et les ministères des Affaires étrangères de la France et de l'Espagne avaient été établis. Le chef de la diplomatie algérienne a assuré que les mouvements



armés du nord du Mali s'étaient également mobilisés pour fournir des informations aux autorités algériennes, précisant que l'un de ces mouvements était le premier à signaler le lieu où l'appareil s'était écrasé. «Ils se sont engagés (des mouvements armés) à déployer tous les efforts pour aller justement au secours (des passagers) et sécuriser les lieux», a-t-il expliqué.

M. Lamamra a indiqué, par ailleurs, que tout le gouvernement s'était mobilisé, précisant que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avait coordonné l'action des différents départements ministériels compétents en la matière, notamment le ministère de la Défense nationale, les Affaires étrangères et celui de l'Intérieur. Air Algérie avait annoncé que 116 personnes, dont 6 Algériens, étaient à bord de l'appareil, qui assurait la liaison Ouagadougou-Alger, dont 6 membres d'équipage de nationalité espagnole.

Les autres passagers sont des Français (50), Burkinafais (24), Libanais (8), Espagnols (6), Canadiens (5), Allemands (4), Luxembourgeois (2), Malien (1), Belge (1), Nigérien (1), Camerounais (1), Egyptien (1), Ukrainien (1), Roumain (1), Suisse (1) et 3 nationalités en cours de recherche.

Air Algérie avait précisé que cet avion a décollé d'Ouagadougou à 01h17 GMT et devait arriver à Alger à 05h17 GMT (6h11 heure locale). «Un dernier contact radar a eu lieu à 01h55 GMT en survolant la région de Gao» (Mali). M. Lamamra a précisé que des ressortissants de 13 nationalités étaient à bord de l'appareil, et a ajouté que la localisation en a été faite et les débris de l'appareil dans la région de Gossi, au nord Mali. Dans une déclaration à l'aéroport international d'Alger, le ministre des Transports Amar Ghoul avait indiqué qu'il est probable que des débris de l'avion auraient été aperçus par les populations locales sur les dunes de la région de Gossi.

Il a ajouté que la cellule de crise mise en place à cet effet, poursuivait son travail en collaboration avec toutes les parties concernées, soulignant que les autorités algériennes, civiles et militaires restent mobilisées.

M. Ghoul, qui avait adressé ses condoléances aux familles des victimes de cette catastrophe aérienne, avait par ailleurs précisé que dès que l'annonce de la dispa-

rition de l'avion de la Swift Air affrété par Air Algérie, un avion de l'Armée populaire nationale ANP a été dépêché sur les lieux pour mener des opérations de recherches. Il a précisé que ces opérations étaient menées en collaboration avec les autorités malientes, burkinabé et françaises qu'il a «merciées» pour les efforts fournis en dépit, a-t-il dit, des difficultés que connaît cette région et des conditions climatiques hostiles.

Pour ce qui est de l'avion de la compagnie espagnole Swift Air, affrété par Air Algérie, M. Ghoul a indiqué que «l'appareil dispose de toutes les autorisations réglementaires et techniques pour effectuer ces vols», ajoutant que l'avion était en service en Algérie depuis plus d'un mois et a effectué cinq vols sur la même ligne. L'appareil était intégré à la flotte de la compagnie Air Algérie, a ajouté M. Ghoul. Le ministre a en outre indiqué que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika suit l'évolution de ce dossier de même que le Premier ministre en personne, Abdelmalek Sellal.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères a mis en place jeudi une cellule de crise dès l'annonce de la perte de contact avec le vol AH 5017 d'Air Algérie assurant la liaison Ouagadougou-Alger.

La cellule, qui travaille en «étreinte coordination» avec celle présidée par le ministre des Transports, a «immédiatement pris attaché avec les autorités malientes, nigériennes ainsi qu'avec d'autres partenaires dont les responsables de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour contribuer aux efforts de recherche de l'avion disparu», a ajouté le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Enfin, la porte-parole de l'Union européenne, Maja Kocijančić, a présenté les condoléances de l'exécutif européen aux familles des victimes de ce crash.

«Nous sommes consternés par les informations indiquant qu'un avion d'Air Algérie assurant la liaison Ouagadougou-Alger s'est écrasé la nuit dernière. Nos pensées sont avec les nombreuses personnes victimes de cette nouvelle tragédie aérienne. Nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches des victimes», a-t-il ajouté.

M. Grine appelle la presse à éviter la spéculation

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a appelé vendredi à Alger la presse à éviter «toute spéculation» concernant les informations diffusées sur l'accident de l'avion espagnol affrété par Air Algérie assurant la liaison Ouagadougou-Alger.

«Tant que les conclusions de l'enquête ne sont pas connues, il faudrait que la presse évite toute spéculation qui pourrait induire une inexactitude et des débordements sur le plan de la communication», a indiqué M. Grine.

Le ministre de la Communication intervenait lors d'un point de presse animé conjointement avec le ministre des Transports Amar Ghoul et le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, à l'aéroport international Houari-Boumediene, où une cellule de crise a été installée dès l'annonce de la dispa-

rition de l'avion. Il a précisé que dès sa mise sur pied, la cellule de crise a informé d'une façon continue et à intervalle régulier la presse de tous les éléments dont elle disposait sur cet accident.

Le ministère des Affaires étrangères avait mis en place jeudi une cellule de crise dès l'annonce de la perte de contact avec le vol AH 5017 d'Air Algérie assurant la liaison Ouagadougou-Alger.

Les débris de l'avion ont été retrouvés après d'intenses recherches qui ont permis de localiser, dans la nuit de jeudi à vendredi, le lieu du crash à Gossi, à environ 100 km au sud-ouest de Gao, dans le nord du Mali. Une des deux boîtes noires de l'appareil a été retrouvée ce vendredi, a affirmé le ministre des Transports, Amar Ghoul.

L'AVIATION CIVILE ÉBRANLÉE PAR UNE SÉRIE D'ACCIDENTS

Semaine douloureuse pour les familles des victimes

C'est une semaine particulièrement noire pour l'aviation civile et douloureuse pour les familles des passagers de trois avions de ligne, dont celui affrété par Air Algérie, qui se sont crashés au Mali, à Taïwan et en Ukraine, faisant plus de 460 morts. L'accident, dans la nuit de mercredi à jeudi, de l'avion espagnol affrété par Air Algérie, qui assurait la liaison Ouagadougou-Alger, retrouvé vendredi dans le nord du Mali complètement désintégré, jette une ombre de plus sur l'aviation civile, un peu plus de six mois après la disparition de l'appareil de la Malaysia Airlines dans l'Océan indien. Plus que jamais, «la sécurité aérienne reste une priorité», a affirmé vendredi l'Association internationale du transport aérien (Iata). Le dernier d'une série en date est le crash d'un avion de la compagnie espagnole de leasing Swift Air, affrété par Air Algérie reliant Ouagadougou à Alger jeudi alors qu'il survolait la région de Gao, dans le nord du Mali. Il n'y a aucun survivant du crash, dont les débris ont été localisés dans la nuit de jeudi à vendredi au nord du Mali, indiquent les secouristes. Les recherches de l'appareil et ses occupants, entamées par l'Algérie dès l'annonce de sa disparition dans l'espace aérien malien, ont permis de localiser l'épave à Gossi, à environ 100 km au sud-ouest de Gao, la plus grande ville du nord Mali et Kidal. Mercredi, un avion ATR 72-500 de la compagnie taïwanaise TransAsia Airways s'est écrasé par très gros temps sur l'île de Penghu, au large de la côte occidentale de Taïwan. Quarante-huit personnes ont péri dans l'accident et dix ont survécu. Le vol GE222, qui avait décollé de la ville de Kaohsiung (sud-ouest), et se dirigeait vers des îles au large de la côte ouest, transportait 54 passagers et quatre membres d'équipage. L'appareil s'est écrasé sur plusieurs maisons près de l'aéroport de Magong après un atterrissage d'urgence. La zone était frappée alors par le typhon Matmo. L'avion a viraiblement explosé lors de son impact avec le sol et il était en feu lorsque les premiers secours sont arrivés sur les lieux.

Le 14 juillet dernier, un Boeing 777 de la Malaysia Airlines, avec 298 personnes à bord, s'est écrasé près de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, une région déchirée depuis plus de trois mois par un conflit armé entre forces régulières et militants pro-russes. L'avion, qui assurait la liaison Amsterdam-Kuala Lumpur, a été abattu probablement par un missile sol-air tiré d'une zone contrôlée par les rebelles. L'appareil s'est écrasé près du village de Grabove, non loin de la frontière russe-ukrainienne. C'est le deuxième avion de ligne perdu par Malaysia Airlines en quatre mois, après la disparition le 8 mars dernier du MH370, reliant Kuala Lumpur à Pékin. Aucun débris n'a été retrouvé, mais les experts estiment que l'appareil s'est abîmé dans le sud de l'océan Indien. «Après trois tragédies sur une si courte période, beaucoup de gens vont bien entendu poser des questions sur la sécurité aérienne», a écrit le directeur de l'Iata, Tony Tyler, dans un communiqué. «Le plus grand respect que nous puissions accorder à la mémoire de ceux qui sont touchés consiste à tout mettre en œuvre dans la recherche des causes, et à faire en sorte que cela ne se reproduise pas.» «Notre priorité numéro un est la sécurité. Et malgré les événements des sept derniers jours, on peut prendre l'avion en sécurité», a souligné M. Tyler. L'Iata représente 240 compagnies aériennes à travers le monde, soit 84% du trafic aérien total.

Une des deux boîtes noires retrouvée

Une des deux boîtes noires de l'appareil de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie pour assurer le vol Ouagadougou-Alger qui s'est crashé jeudi dans le nord du Mali a été retrouvée vendredi, a annoncé le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Le ministre a affirmé dans une conférence de presse conjointe avec le chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra à l'aéroport d'Alger qu'une des deux boîtes noires de l'avion qui assurait le vol AH 5017 Ouagadougou-Alger a été retrouvée par les équipes de recherches.

Il n'y avait aucun survivant parmi les 116 passagers de l'avion, un MDD 83, dont six Algériens.

APS

DIALOGUE INTER-MALIEN À ALGER

M. Fabius rend hommage à l'Algérie pour son rôle «déterminant» dans la recherche d'une solution à la crise malienne



Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a rendu hommage hier à l'Algérie pour son rôle «déterminant» dans la recherche d'une solution à la crise malienne.

«Je rends hommage à l'action de l'Algérie, dont le rôle de facilitation a été déterminant pour créer un climat propice au rapprochement des parties maliennes», a indiqué M. Fabius dans une déclaration écrite.

«Je me réjouis de la signature à Alger de la feuille de route des négociations dans le cadre du processus d'Algérie», a-t-il souligné. Le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays ont signé jeudi à Alger deux documents au terme de la phase initiale du dialogue intermalien inclusif entamé, il y a une semaine, sous l'égide de l'Algérie, pour un règlement définitif de la crise malienne.

Les deux documents signés représentent la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algérie et un document relatif à la cessation des hostilités.

L'adoption consensuelle de cette feuille de route «constitue une étape encourageante, en vue du lancement des négociations de paix prévues pour le mois d'août», a relevé le chef de la diplomatie française, saluant «l'implication étroite et la coordination des représentants de la communauté internationale et des Etats du G-5 du Sahel».

«Il est désormais essentiel que l'ensemble des parties s'engage, de bonne foi, dans la mise en œuvre concrète du cessez-le-feu sur le terrain avec le soutien de la Mission des Nations unies au Mali (MINUSMA)», a souligné M. Fabius, estimant que «seul le dialogue permettra d'aboutir à une paix durable au nord du Mali».

Une feuille de route visant la mise en place d'un cadre pour les négociations de paix

La feuille de route des négociations dans le cadre du processus d'Algérie, signée jeudi par les parties maliennes et la médiation au terme de la phase initiale du dialogue intermalien inclusif, a pour objectif la mise en place d'un cadre pour les négociations de paix qui doit permettre l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali.

Selon le document, ce cadre de négociations, convenu entre les parties, doit favoriser un climat de «confiance nécessaire à un règlement définitif du conflit». La même feuille de route qui évoque les principes devant guider le déroulement des négociations de paix énonce les axes et références de base, et détermine les dispositifs de règlement du conflit.

Elle précise que les parties maliennes, en

Le SG de l'ONU félicite le Mali pour l'adoption d'une feuille de route «consensuelle»

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a félicité le Mali pour l'adoption d'une feuille de route «consensuelle» dans le cadre du dialogue inter-malien inclusif, et salué le «rôle constructif» de l'Algérie dans le processus de négociation.

Dans une déclaration publiée par son porte-parole, M. Ban a loué les participants «pour leur volonté de participer à un dialogue constructif en concordance avec l'accord de Ouagadougou» du 18 juin 2013. Le chef de l'ONU a en outre appelé «toutes les parties à cesser immédiatement toutes les hostilités et à coopérer» avec la commission mixte de sécurité dirigée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilité au Mali (MINUSMA).

«Il est essentiel d'établir des conditions propices au progrès des négociations en cours», a noté le secrétaire général qui a salué le «rôle constructif de l'Algérie dans ce processus».

La phase initiale du dialogue intermalien inclusif a été lancée officiellement le 17 juillet dernier à Alger sous l'égide de l'Algérie. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a indiqué dans un discours de clôture, jeudi, de la première phase des discussions inter-



maliennes, que la deuxième phase du dialogue débutera le 17 août et abordera des questions de fond.

«La première phase des négociations qui a duré du 17 au 24 juillet sera suivie d'une étape de négociations des questions de fond. Elle débutera le 17 août à Alger et durera jusqu'au 11 septembre 2014», a-t-il déclaré.

La phase initiale du dialogue a été sanctionnée par la signature par le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays de deux documents comportant «la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algérie» et une «déclaration de cessation des hostilités».

M. Lamamra a souligné que la feuille de route indique clairement qu'il s'agit de parvenir à une solution globale négociée des problèmes des régions du nord du Mali», et que «le cadre de ces négociations agréées par les deux parties doit favoriser un climat de confiance nécessaire

à un règlement définitif du conflit». Les discussions, comme le document l'indique, «prendront en considération les accords de paix antérieurs, en l'occurrence l'accord d'Algier du 4 juillet 2006, le pacte national du 11 avril 1992, l'accord de Tamanrasset le 6 janvier 1991», a-t-il relevé.

Outre les représentants du gouvernement du Mali, les six mouvements signataires sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLNA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

On participe également à la phase initiale de ces pourparlers, l'Algérie (chef de file de la médiation), le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, la Mauritanie ainsi que l'ONU, l'UA, la CEDEAO, l'OIC et l'UE.

L'Algérie a mené la médiation inter-malienne à un "franc succès"

L'Algérie a mené avec un «franc succès» sa médiation entre le gouvernement malien et les mouvements du Nord du Mali en vue d'aboutir à la paix et à la stabilité dans ce pays, a indiqué jeudi à Alger, le chef de la mission de l'Organisation des Nations unies (ONU) au Mali (MINUSMA), Bert Koenders.

«L'Algérie a réalisé un franc succès, avec la médiation internationale, entre le gouvernement malien et les mouvements du Nord du Mali, en vue réaliser la paix dans ce pays», a déclaré à l'APS, M. Koenders, au terme de la signature de la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algérie et un document relatif à la cessation des hostilités par le gouvernement malien et les groupes armés du Nord-Mali. Il a ajouté que cette feuille de route était «claire» pour faire avancer les choses, relevant qu'«ainsi les deux parties cesseront de tourner en rond» pour entamer les débuts des négociations pour parvenir à une paix durable et définitive au Mali. «Les négociations vont prendre du temps, mais c'est déjà un processus qui

s'est mis en place, ce qui constitue une sérieuse avancée», a-t-il assuré. Les parties maliennes réunies à Alger dans le cadre du dialogue inter-malien inclusif ont convenu de cesser les hostilités sous toutes leur formes, stipule l'un des deux documents signés au terme de la phase initiale du dialogue pour le règlement de la crise du nord du Mali, soulignant leur engagement pour la paix.

Outre les représentants du gouvernement du Mali, les six mouvements concernés par le dialogue sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLNA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Participent également aux pourparlers, l'Algérie, Niger, Burkina Faso, Tchad, la Mauritanie ainsi que l'ONU, l'UA, la CEDEAO, l'OIC et l'UE.

l'occurrence le gouvernement du Mali, les mouvements du nord ayant signé la déclaration d'Algérie, le 9 juin, et les mouvements qui ont adopté, le 14 juin, la plateforme préliminaire d'Algérie, sont encouragée à concentrer leur négociations sur l'identification des éléments d'une solution globale et définitive «dans le plein respect de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et du caractère républicain de l'Etat malien».

Pour ce qui est de la médiation et de l'accompagnement, les parties, lit-on dans la feuille de route, bénéficieront de la médiation menée par l'Algérie, en tant que chef de file, avec une équipe composée de la médiation de la CEDEAO, de l'ONU/MONUSMA, de l'OIC, l'UE, ainsi que du Tchad. Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Burkina

Il y est également mentionné l'engagement

de partenaires bilatéraux et multilatéraux à demeurer mobilisés autour de l'objectif consistant à accompagner utilement les parties maliennes durant la négociation d'une manière qui favorise l'«émergence rapide» d'une solution définitive et durable à la crise actuelle et qui vise la réalisation d'une réconciliation.

En outre, les parties maliennes ont convenu d'un chronogramme des négociations de paix en procédant par étapes différenciées et séquencées avec des activités à réaliser sur une durée prévisionnelle. Les négociations de paix qui se dérouleront à Alger, comportent trois étapes, à savoir, l'étape initiale (16 - 24 juillet 2014), l'étape de négociation des questions de fond qui débutera le 17 août et durera jusqu'au 11 septembre 2014. Elle reprendra au début du mois

d'octobre et devra déboucher sur un plan de règlement qui servira de base à l'élaboration d'un accord de paix. Concernant l'étape de la finalisation de l'accord, elle consistera principalement à mettre en forme le plan de règlement et élaborer, dans les formes juridiques convenues, «un accord de paix globale et définitif». Le document a été signé, du côté malien, par le gouvernement du Mali, le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination des Mouvements et forces patriotes de résistance (CM-FPR) et la Coalition du peuple de l'Azawad. Du côté de la médiation, la feuille de route est signée par l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation, la médiation de la CEDEAO, la MONUSMA, l'UA, l'OIC, l'UE, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

APS

DIALOGUE INTER-MALIEN À ALGER

Forte impulsion à Alger au dialogue pour résoudre la crise malienne

Deux nouveaux documents ont donné jeudi une forte impulsion au dialogue inter-malien à même de permettre l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali, au terme de la phase initiale des pourparlers, entamés il y a dix jours à Alger,

Après d'après négociations entre les différents mouvements politico-militaires du nord et le gouvernement du Mali, «une feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger» et un document relatif à «la cessation des hostilités» ont été adoptés.

La feuille de route a été signée, du côté malien, par le gouvernement du Mali, le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination des Mouvements et forces patriotiques de résistance (CMFPR) et la Coalition du peuple de l'Azawad.

Y ont apposé leur signature, l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation, la CEDEAO, la MINUSMA, l'UA, l'OCI, l'UE, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Quant à la «Déclaration de cessation des hostilités», elle a été signée par les parties maliennes, en l'occurrence le Gouvernement du Mali, la Coordination du haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

Cette déclaration a été signée, à l'instar du premier document par toutes les parties de la médiation, constituant ainsi un cadre de négociations pour favoriser un climat de «confiance nécessaire à un règlement définitif du conflit dans les régions nord du Mali».

L'officialisation de ces deux nouveaux documents consolidera «la plateforme préliminaire d'entente vi-



► Le gouvernement malien envisage toutes les solutions possibles* avec les groupes armés pour arriver à la paix
► Signature de deux documents entre le gouvernement du Mali et six mouvements armés du Nord

sant à trouver une solution définitive à la crise malienne et la «Déclaration d'Alger», qui avait engagé les parties maliennes à œuvrer au renforcement de la dynamique d'apaisement en cours et de s'engager dans le dialogue inter-malien inclusif dans le cadre du respect de la préservation de l'intégrité territoriale du Mali.

Six mouvements actifs dans le nord du Mali sont directement impliqués dans le dialogue devenu une réalité, à la faveur des efforts de l'Algérie jalonnés, au début, par des consultations exploratoires ayant créé, «des conditions de plus en plus mûres pour des avancées significatives pour la paix au Mali».

Les parties maliennes qui sont inscrites dans le processus d'un règlement définitif du conflit dans le nord mettront à profit l'engagement, à leur côté, des partenaires bilatéraux et multilatéraux qui se sont dits «mobilisés en vue de contribuer à la réussite du dialogue».

Après la fin de l'étape initiale de ces pourparlers (16 - 24 juillet 2014), «l'étape de négociation des questions de fond» débutera le 17 août à Alger et durera jusqu'au 11 septembre 2014. Elle reprendra au début du mois d'octobre et devra déboucher sur un plan de règlement qui servira de base à l'élaboration d'un accord de paix, tel que sti-

pulé dans la feuille de route. Concernant l'étape de la finalisation de l'accord, elle consistera principalement à mettre en forme le plan de règlement et élaborer, dans les formes juridiques convenues, «un accord de paix globale et définitif». En prévision de ces échéances, le gouvernement malien est prêt à explorer toutes les «solutions possibles» avec les mouvements du Nord pour arriver à une paix définitive, a rassuré le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop.

Pour leur part, les représentants des mouvements politico-militaires ont affirmé leur volonté à contribuer dans l'instauration d'un «climat de confiance nécessaire au dialogue», reconnaissant, à la même occasion, que grâce à la signature des documents en question, l'Algérie a confirmé «sa place régionale et internationale pour la paix au sein des pays voisins».

Dans le même contexte, le chef de la MINUSMA, Bert Koenders, a estimé que la feuille de route, conclue grâce à la médiation algérienne, «fera avancer les choses».

Les parties maliennes, a-t-il dit, «cesseront (après la signature de la feuille de route) de tourner en rond», ce qui leur permettra d'entamer, sous les auspices de la médiation, «les négociations de fond pour parvenir à une paix durable et définitive au Mali.»

LAMAMRA Les questions de fond à l'ordre du jour

- Le dialogue inter-malien se poursuivra le 17 août à Alger



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a indiqué jeudi que la deuxième phase du dialogue inter-malien inclusif, sous l'égide de l'Algérie, débutera le 17 août et abordera des questions de fond.

«La première phase des négociations qui a duré du 17 au 24 juillet sera suivie d'une étape de négociations des questions de fond. Elle débutera le 17 août à Alger et durera jusqu'au 11 septembre 2014», a déclaré M. Lamamra dans un discours de clôture de la première phase des discussions inter-maliennes entamée il y a une semaine.

Il a précisé qu'«une étape de sensibilisation, de promotion par les parties des composantes essentielles de l'accord» qui doit être réalisé fera l'objet de rencontres et de forums avec la population de la région concernée, des organisations politiques et civiles, des leaders communautaires ainsi que d'acteurs nationaux pour renforcer le caractère inclusif des négociations».

Selon le ministre, la finalisation de l'accord consistera principalement à mettre en forme le plan de règlement dans le cadre d'un accord global et ce processus sera couronné par une cérémonie solennelle de signature de l'accord de paix. La phase initiale du dialogue, qui s'est achevée jeudi, a été sanctionnée par la signature par le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays de deux documents comportant «la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger» et une «déclaration de cessation des hostilités».

M. Lamamra a souligné que la feuille de route indique clairement qu'il s'agit de parvenir à une solution globale négociée des problèmes des régions du nord du Mali», et que «le cadre de ces négociations agréées par les deux parties doit favoriser un climat de confiance nécessaire à un règlement définitif du conflit».

Cette feuille de route, détermine, «les dispositifs de règlement du conflit» et «les références de base qui sont la Constitution du Mali, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité (de l'ONU) et les décisions de l'Union africaine, de la Communauté de l'Afrique de l'Ouest (Céao) et l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ainsi que l'accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013».

Les discussions, comme le document l'indique, «prendront en considération les accords de paix antérieurs, en l'occurrence l'accord d'Alger du 4 juillet 2006, le pacte national du 11 avril 1992, l'accord de Tamanrasset le 6 janvier 1991», a-t-il relevé.

Outre les représentants du gouvernement du Mali, les six mouvements signataires sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Ont participé également à la phase initiale de ces pourparlers, l'Algérie (chef de file de la médiation), le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, la Mauritanie ainsi que l'ONU, l'UA, la CEDEAO, l'OCI et l'UE.

APS

Cessation des hostilités et engagement pour la paix et la stabilité

Les parties maliennes réunies à Alger dans le cadre du dialogue inter-malien inclusif ont convenu jeudi à Alger de cesser les hostilités sous toutes leur formes, stipule l'un des deux documents signés au terme de la phase initiale du dialogue pour le règlement de la crise du nord du Mali, soulignant leur engagement pour la paix.

Réaffirmant leur engagement pour la paix et la stabilité ainsi que leur attachement aux dispositions de l'accord préliminaire de Ouagadougou relatif aux mesures de confiance, les parties maliennes qui se sont rencontrées à Alger ont convenu de la «cessation immédiate des hostilités», a précisé le document.

Déterminées à créer un climat de confiance nécessaire au bon déroulement du processus du dialogue en cours, elles ont adopté

une clause relative à l'envoi sur le terrain, dans les plus brefs délais d'une commission conjointe chargée de prendre contact avec les acteurs en vue de faciliter la coordination de la cessation des hostilités, et dont les modalités et l'exécution sont confiées à la Mission de l'ONU au Mali (MINUSMA).

Les deux parties ont également convenu de la libération des prisonniers et de toutes autres personnes détenues de part et d'autre, du fait du conflit, ainsi que de l'engagement de parties à mener les consultations nécessaires à trouver une «solution définitive aux causes profondes des affrontements».

Le repli immédiat de tous les éléments armés aux positions qu'indiqueront la commission conjointe (chargée de la consolidation de la cessation des hostilités), l'arrêt de tout acte de harcèlement

et de violence envers la population civile, et le respect de la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que l'arrêt de tout acte ou propos provocateur pouvant nuire au renforcement de la confiance entre les parties», figurent également dans la déclaration.

Le même document traite de «la sensibilisation continue» des éléments armés sur le terrain et des communautés sur les engagements des uns et des autres dans le cadre du processus de paix en cours, ainsi que du déploiement d'une équipe mixte d'observation et de vérification (EMOV) évoluant dans la zone des hostilités, élargie au besoin à des personnes ressources proposées par l'une des parties et/ou par la facilitation, et désignées par le président de la Commission mixte technique de sécurité (CTMS).

Pour soutenir la mise en œuvre effective» de ces engagements, la MINUSMA prendra, lit-on dans le document, des dispositions relatives au renforcement de sa présence militaire dans le secteur Tabankort-Anefis-Almoustat-Tarkint, y compris par des patrouilles terrestres et aériennes, en vue de la protection des populations civiles.

Ont signé la déclaration de cessation des hostilités, du côté malien, le Gouvernement du Mali, la Coordination du haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA). Du côté de la médiation, le même document a été signé par l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation, la médiation de la CEDEAO, la MINUSMA, l'UA, l'OCI, l'UE, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

MÉDICAMENTS

Poursuite de la hausse de la facture des importations durant le 1^{er} semestre 2014

Les importations de l'Algérie de produits pharmaceutiques ont atteint durant le premier semestre de l'année en cours près de 1,2 milliard de dollars (usd), contre près de 953,6 millions usd, en hausse de 25,83%, indique-t-on auprès des Douanes algériennes.

En revanche, les quantités globales des produits pharmaceutiques importées, sont estimées à 13 960 tonnes contre 17 822 tonnes durant la même période de comparaison, en baisse de 21,67%, précisent les chiffres des Douanes obtenus par l'APS.

La hausse de la facture d'importation a été dopée, essentiellement, par l'augmentation en valeur de plus de 26% des importations des médicaments à usage humain et de plus de 23% des produits parapharmaceutiques, précise le Centre national de l'informatic et des statistiques (Cnis) des Douanes.

La valeur des médicaments à usage humain a été estimée à 1,15 milliard usd durant les six premiers mois contre 910,44 millions usd durant la même période en 2013, en hausse de 26,46%, détaille encore le centre.

La facture des médicaments à usage humain reste la plus «importante» de la valeur globale des importations. Elle a représenté, durant le premier semestre 2014 environ 96% du volume global des achats de l'Algérie à l'étranger en produits pharmaceutiques.

Les quantités importées des médicaments à usage humain sont passées de 16 818 tonnes à 13 067 tonnes, en baisse de 23,30% durant la même période de comparaison déjà relevée. Les importations des produits parapharmaceutiques ont enregistré une augmentation en valeur de 23,20% durant le premier semestre 2014 par rapport à la même période de l'année dernière, totalisant 33,44 millions usd (600 tonnes) contre 27,14 millions usd (625 tonnes), relève le centre.

Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie de l'étranger, durant le premier semestre 2014 ont reculé de 5,47% en valeur, s'établissant à 15,12 millions usd (291 tonnes) contre plus de 16 millions usd (377 tonnes).

La production locale, qui représente actuellement 40% du marché national, devrait atteindre 65% en 2015, selon les prévisions des professionnels qui estiment que le potentiel pharmaceutique national actuel permet d'atteindre cet objectif, notamment, avec les projets et cours de réalisation d'investissement dans le secteur.

Afin de réduire la facture des médicaments importés et garantir une couverture sanitaire globale à moindre coûts, les autorités publiques se sont engagées à atteindre un taux de production locale de 70% dans les prochaines années.

«Si les projets d'investissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique se concrétisent, ils permettront de placer l'Algérie en position de force non seulement pour couvrir le marché national mais surtout pour exporter», avait affirmé dernièrement, le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), Abdelouahed Kerrar.

Il a précisé qu'il existe actuellement des investissements «importants» dans le domaine, un nombre d'unités de production opérationnelles estimé à 70 et 117 projets en cours de réalisation ou des intentions d'investissement officiellement recensés.

Le marché national du médicament est estimé à plus de 2,5 milliards de dollars dont 1,85 milliard dollars d'importation et le reste de production locale, dont 84% reviennent au secteur privé et 16% au public.

En 2013, les importations algériennes en produits pharmaceutiques ont totalisé 2,28 milliards usd en 2013 (+1,96%), alors que les quantités ont reculé de 6,74% pour totaliser 33 389 tonnes par rapport à 2012.

AÏD EL FITR

Le ministre du Commerce rassure sur l'approvisionnement des citoyens en produits de base

Le ministre du Commerce Amara Benyounes a affirmé jeudi à Alger qu'un approvisionnement régulier sera assuré en produits de grande consommation durant l'Aïd El Fitr, grâce à un programme de permanence des commerçants.

«Les permanences seront assurées normalement sur l'ensemble du territoire national après l'établissement des listes et programmes des commerçants devant assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, en coordination avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugeaa)», a indiqué le ministre en marge de la clôture de la session de printemps du Parlement.

M. Benyounes a souligné à ce titre que les autorités publiques n'hésiteront pas à sanctionner les contrevenants. Plusieurs wilayas du pays connaissent des perturbations dans l'approvisionnement en produits alimentaires de grande consommation notamment le pain, le lait en sachet et les fruits et légumes notamment durant les fêtes



en raison de la fermeture administrative de leurs locaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 DA à 200 000 DA.

En vertu de la loi modifiant et complétant la loi 04-08 définissant les conditions d'exercice de l'activité commerciale, entrée en vigueur en 2013, les commerçants sont tenus de respecter les permanences durant les jours fériés pour assurer un approvisionnement régulier des citoyens en marchandises et produits de grande consommation. Les commerçants ne respectant pas les programmes de permanence

risquent la fermeture administrative de leurs locaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 DA à 200 000 DA.

En outre, le ministre a expliqué la flambée des prix durant le mois de Ramadan par «la forte demande au début de ce mois sur les produits de grande consommation» précisant que la demande a augmenté de 9 à 13% sur certains produits, mais «les prix se sont vite stabilisés grâce à la disponibilité des produits en quantité et en qualité».

COMMERCE

Le futur laboratoire national d'essai renforcera le contrôle des jouets

L'entrée en service du laboratoire national d'essai des produits industriels de Sidi Abdellah (Alger) devrait permettre d'effectuer prochainement des tests de contrôle efficents sur ces produits sensibles et très touchés par la contrefaçon, selon un responsable du ministère du Commerce.

«Le secteur du commerce attend l'entrée en service du laboratoire national d'essai des produits industriels, prévu à Sidi Abdellah, en vue de pouvoir réaliser localement que ceux importés, stipule que les jouets ne peuvent être mis sur le marché que s'ils ne compromettent pas la sécurité ou la santé des utilisateurs ou des tiers.

Le législateur fait obligation, ainsi, selon le cas, au fabricant ou à l'importateur de faire procéder aux vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité des jouets introduits sur le marché national suivants les standards internationaux.

En provenance pour l'essentiel du Sud-Estasiatique, les importations de jouets évaluées en 2010 à près de 11 millions de dollars ont connu un bond de près 100% en trois à 21,9 millions de dollars en 2013.

Le ministère du Commerce, les services de contrôle affirment veiller à limiter les dangers liés à la commercialisation d'un produit qualifié de sensible. Pour M. Boukahnoun, les risques liés à la commercialisation des jouets sont pris en charge par le décret exécutif 97-494 au 21 décembre 1997 relatif à la pré-



vention des risques résultant de l'usage des jouets.

Ce texte qui concerne tant les jouets fabriqués localement que ceux importés, stipule que les jouets ne peuvent être mis sur le marché que s'ils ne compromettent pas la sécurité ou la santé des utilisateurs ou des tiers.

Le législateur fait obligation, ainsi, selon le cas, au fabricant ou à l'importateur de faire procéder aux vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité des jouets introduits sur le marché national suivants les standards internationaux.

En provenance pour l'essentiel du Sud-Estasiatique,

les importations de jouets évaluées en 2010 à près de 11 millions de dollars ont connu un bond de près 100% en trois à 21,9 millions de dollars en 2013.

Selon le même responsable, le législateur a également prévu des dispositions

concernant l'hygiène, les exigences physiques et mécaniques du produit, l'inflammabilité, les propriétés chimiques, et l'alimentation électrique.

La prévention des risques résultant de l'usage de jouets ou d'autres produits industriels, a été notamment améliorée avec l'adoption de la loi n°09-03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, souligne-t-il. «La promulgation de deux importants textes d'application, le décret exécutif n°12-203 du 06 mai 2012 relatif aux règles applicables en matière de sécurité des produits et le décret exécutif n°13-378 du 9 novembre 2013 fixant les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur à permis, par ailleurs, de renforcer les règles touchant à la protection de la santé de l'utilisateur et à l'identification du produit (étiquetage)», a-t-il encore relevé.

Pour M. Boukahnoun, le dispositif ainsi mis en place vise à assurer un niveau élevé de protection des consommateurs à travers l'obligation pour les fabricants et importateurs de ne mettre sur le marché que des produits sûrs et fiables.

Interrogé sur le déroulement du contrôle, ce responsable explique que ce contrôle est effectué avant même l'importation du produit affirmant que «l'étape décisive concerne la délivrance de l'autorisation préalable à l'acte d'importation ou de fabrication».

Aux termes de la loi, l'autorisation préalable est délivrée par le ministère du Commerce après avis du conseil d'orientation scientifique et technique du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacqe).

Adressé à la direction du Commerce de la wilaya territorialement compétente, le dossier de la demande doit inclure une fiche descriptive concernant les spécifications du produit et les résultats des analyses effectuées sur les échantillons. Une commission intersectorielle se réunit chaque mois pour statuer sur les demandes présentées. Ultime étape de la procédure de contrôle, M. Boukahnoun précise que les produits importés, notamment ceux destinés à la revente en l'état sont soumis, lors de leur introduction sur le territoire national à un contrôle de conformité, pour s'assurer qu'ils ne présentent aucun risque sur la santé et la sécurité du consommateur. «Un contrôle documentaire et visuel est effectué», relève-t-il en soulignant que «toute suspicion concernant un produit donne lieu à la transmission d'un échantillon pour contrôle auprès d'un laboratoire agréé».

APS

EMPLOI

M. El Ghazi insiste sur une approche économique

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a insisté jeudi, lors du 2^e Forum sur les politiques publiques de l'emploi tenu à Madrid (Espagne), sur une approche économique dans la résolution de la problématique de l'emploi.

«La meilleure réponse à la problématique de l'emploi doit reposer sur une approche économique qui passe par la mise en place d'un modèle de croissance économique adapté avec la participation de l'ensemble des partenaires sociaux et économiques», a indiqué M. El Ghazi dans une allocution en séance plénière.

Il a précisé, selon un communiqué du ministère du Travail, que cette approche exigeait un accompagnement conjoncturel et provisoire, de la demande d'emploi par le biais d'instruments visant un traitement social du chômage afin d'en limiter l'impact sur certaines catégories, notamment parmi les jeunes.

Il a souligné également que ce plan ciblait les secteurs employant une forte main d'œuvre comme le bâtiment, les travaux publics, l'hydraulique et le tourisme et s'inscrivait dans le cadre des dispositions visant à renforcer l'investissement et à booster la croissance hors hydrocarbures. D'autre part, M. El Ghazi a évoqué les diffé-



rentes instances publiques en direction des jeunes et qui reposent sur la promotion du travail rémunéré à travers l'organisme d'aide à l'insertion professionnelle et l'encouragement de l'esprit d'initiative entrepreneurial par la création de micro-entreprises. Il a rappelé les efforts consentis par les pouvoirs publics pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi et encourager les mesures visant à promouvoir l'employabilité chez les jeunes en particulier à travers le financement de programmes de formation et l'encouragement de la recherche de la formation dans les métiers déficitaires sur le marché du travail. Le ministre du Travail n'a pas manqué de saluer les «résultats positifs» obtenus à la faveur de ces politiques et qui ont permis de renverser la donne du chômage qui est passé de 30% en 1999 à 9,8% en 2013 outre la création de plus de 256 000 micro-en-

treprises entre 2010 et 2013 générant 531 000 emplois directs.

En marge des travaux du Forum, M. El Ghazi devrait rencontrer le directeur général du Bureau international du travail (BIT), et les ministres du Travail d'Espagne et du Portugal, a poursuivi le communiqué.

Le forum de deux jours qui a débuté jeudi à Madrid, examinera «la problématique de l'emploi dans un contexte mondial marqué par une crise économique mondiale exigeant la prise de mesures visant l'encouragement d'un développement durable générateur d'emplois».

Seront présents au Forum organisé par le BIT en collaboration avec le ministère espagnol de l'Emploi et de la sécurité sociale et l'organisation de la coopération économique et du développement, des ministres et responsables d'instances de l'emploi de plus de 35 pays.

ENIEM

Déstockage des déchets spéciaux accumulés dans la zone industrielle de Oued Aïssi

Les déchets spéciaux accumulés par l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) et stockés dans un complexe à Oued Aïssi feront «bientôt» l'objet de déstockage, a indiqué jeudi à Tizi-Ouzou le P-DG de cette entreprise.

Ces déchets spéciaux sont stockés dans le complexe de la zone industrielle Aïssat Idir, à oued Aïssi, à la sortie est de Tizi-Ouzou, a-t-on précisé. Selon M. Boudiaf Ouamar, cette décision a été prise suite à la visite, le 20 de ce mois de juillet, de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dafila Boudjemaa, qui a instruit le représentant de son secteur au niveau local de se réunir avec le responsable de l'Eniem pour les démarches à suivre pour cette procédure de désstockage, réclamée par l'Eniem depuis des années.

«Nous avons été informés par la ministre qu'un site a été dégagé spécialement pour recevoir ce type de déchets et les stabiliser», a indiqué à l'APS M. Boudiaf, rappelant que son entreprise paye annuellement sept millions de dinars de taxe d'incitation au déstockage des déchets spéciaux qui, aujourd'hui, et au vu de leur quantité, occupent un grand espace au niveau du complexe de Oued Aïssi.

Selon les chiffres communiqués par l'Eniem, un total de pas moins de 695.092 tonnes de boues résiduaires sont stockées sur site. Cette quantité représente en détail, 94.980 tonnes de boues aqueuses contenant de la peinture, des solvants organiques ou autre substances dangereuses, 550.862 tonnes de boues résiduaires provenant des traitements physico-chimiques contenant des substances dangereuses (des métaux lourds), 18 tonnes de sels solides et solutions contenant des cyanures (utilisés dans les anciens processus de fabrication) et 31.250 tonnes d'huiles toxiques renfermées dans 11 transformateurs contenant des polychlorobiphényles (PCB), appelé également Askarel, mis au rebut par l'Eniem.

L'Eniem qui produit des réfrigérateurs, des cuisinières, des climatiseurs, des machines à laver et des chauffe-eau, «s'est engagée dans une démarche intégrant dans le même système la protection de l'environnement et la garantie de qualité du produit et de la sécurité au travail, qui nous a permis, aujourd'hui, d'être dans les normes environnementales», a indiqué à l'APS le délégué à l'environnement de cette entreprise nationale.

Cette démarche s'est traduite par la suppression, en 1997, des CPC (chlorofluorocarbure). D'autres mesures en faveur de la préservation de l'environnement ont été concrétisées dont le remplacement et la mise au rebut de tous les transformateurs à PCB, remplacement des chariots élévateurs à gasoil par d'autres électriques et rétention et stockage de produits chimiques liquides, a-t-on signalé.

Par ailleurs, l'Eniem, première entreprise publique certifiée en 1998 selon la norme ISO 9002/94 et lauréate du prix national de la qualité 2013, a procédé également à la reconversion des installations d'émaillage et de peinture liquide par d'autres en poudre, ce qui a permis d'éliminer les rejets liquides. «La nouvelle installation d'émaillage en poudre, utilisée dans la fabrication des cuisinières, acquise pour un montant de 110 millions de dinars permet à l'entreprise un gain économique annuel de 33 millions de DA. Dans trois ans, nous aurons rentabilisé cette nouvelle installation», a souligné M. Boudiaf.



pour les vendre bruts ou pour les besoins de l'industrie agroalimentaire», a indiqué Christian Gessel, directeur régional de l'Orient et centre de l'Europe à la Chambre de commerce autrichienne.

Il a ajouté dans ce cadre que des discussions étaient en cours entre des opérateurs des deux pays pour l'exportation de la figue de Barbarie. L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) avait lancé en mai dernier un projet de jumelage avec l'Union européenne (UE) dans le cadre du développement des exportations hors hydrocarbures, et dont l'Autriche fait partie.

Selon Boukhalifa Khemou DG d'Algex, cette dernière est en train d'identifier une liste de produits agricoles et agroalimentaires à exporter vers l'Autriche.

triche). Le programme porte essentiellement sur la formation et le transfert du savoir-faire.

Mme Worgetter qui s'est félicitée de l'avancée du partenariat entre les deux pays, a souligné que l'objectif était d'arriver à une coopération concrète. Durant leurs exposés sur le programme de partenariat, des experts autrichiens ont évoqué la possibi-

lité d'importer environ 300 génisses au profit de la wilaya de Khenchela pour créer une ferme.

En outre, les Autrichiens se sont montrés intéressés par les produits agricoles algériens et leur qualité «extrême» exprimant leur volonté de renforcer des partenariats bilatéraux dans ce domaine. Il ya beaucoup de produits agricoles qu'on peut exporter

523,6 millions de dollars durant la même période de 2013. Par ailleurs, le nombre

ooredoo

d'abonnés de l'opérateur s'est établi au deuxième trimestre 2014 à 10,93 millions contre 9,92 millions au premier trimestre, soit plus d'un (1) million de nouveaux abonnés.

Jusqu'à fin juin, l'opérateur détient 31% des parts de marché du secteur de la téléphonie mobile en Algérie. Dans le groupe, «la filiale Ooredoo-Algérie

conserve sa position de leader en termes de taux de croissance et continue à enregistrer les meilleurs résultats avec des parts dans le groupe en constante augmentation», selon le communiqué. Elle représente 11,6% du nombre total d'abonnés et 14,3% de l'ensemble des revenus du groupe. Ooredoo, détenu principalement par le qatari Qtel, avait obtenu une licence d'exploitation de la téléphonie mobile en Algérie en décembre 2003 suite à une offre de 421 millions de dollars mais ce n'est qu'en août 2004 qu'elle avait procédé au lancement commercial de sa marque.

APS

TÉLÉCOMMUNICATION
Ooredoo augmente ses investissements en Algérie au premier semestre

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo-Algérie a investi quelque 164 millions de dollars au premier trimestre 2014, en hausse de 45% par rapport à la même période 2013, selon un bilan rendu public jeudi par la filiale algérienne du groupe qatari. Ce volume représente 15,1% des investissements globaux de la maison mère qatari Ooredoo, indique un communiqué de l'opérateur.

Le bénéfice net s'est chiffré 104,7 millions de dollars de janvier à fin juin 2014 contre 93,8 millions de dollars au premier semestre 2013, soit une progression de 12%. Les revenus d'Ooredoo ont atteint 647,8 millions de dollars en six mois contre

HAMMAM SOUKHNA (SÉTIF) Saisie de 60 000 pétards

Azzedine Tiouri

La veille de la célébration de la fête de l'Aïd El-Fitr, les produits pyrotechniques font leur apparition. Suite à des informations parvenues au siège de la sûreté de daïra de Hammam Soukhnna, les éléments de la Police judiciaire de cette dernière sont parvenus à mettre fin aux activités de trois individus et saisir plus de 60 000 pétards de différents calibres. Ces trois personnes originaires des wilayas limitrophes s'adonnaient au commerce illicite des produits pyrotechniques en transitant à chaque fois par cette localité, soit dans des voitures privées et parfois même à bord des bus de transport de voyageurs pour ne pas attirer les regards sur eux et leurs activités illégales. Les informations recueillies ont été utilisées à bon escient pour mettre en place des brigades de surveillance et de contrôle sur l'ensemble des axes routiers, des entrées de la ville, y compris les pistes carrossables. Cette mise en place du système a abouti à l'arrestation d'abord de deux personnes douceuses roulant à bord d'un véhicule utilitaire qui, après leur contrôle, il s'est avéré qu'ils étaient en possession de 12 324 unités de pétards de différentes catégories. En procédant au contrôle des bagages d'un bus de transport de voyageurs, les policiers ont découvert que le troisième larron avait utilisé ce moyen de transport pour faire passer une importante quantité d'explosifs estimé à 44 028 unités de pétards. La marchandise saisie a été remise aux services des Domaines. Les trois mis en cause ont été présentés au parquet de justice pour poursuite judiciaire pour détention de produits prohibés sans autorisation.

SOUK AHRAS 2 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation à Oued El-Kebrit

Deux personnes ont péri et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi sur la route nationale (RN) n° 16 reliant Souk Ahras à Tébessa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Cet accident, une collision entre deux véhicules légers circulant en sens inverse, s'est produit au lieu-dit Mechta Debiche, dans la commune d'Oued El-Kebrit (Souk Ahras), a précisé l'officier chargé de la communication à la direction de wilaya de la Protection civile. Les corps des deux personnes décédées (une femme et un homme) ont été déposés à la morgue de l'hôpital de M'daouarouch tandis que les trois blessés sont pris en charge au centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn Rochd d'Annaba où ils ont été évacués par la Protection civile, a ajouté la même source.

ACCIDENTS D'AVIONS La sécurité aérienne «une priorité»

La sécurité aérienne reste «une priorité» après une série de crashes d'avions qui ont fait plus de 460 morts, a indiqué vendredi l'Association internationale du transport aérien (Iata), assurant que l'avion reste le moyen de transport le plus sûr. «Notre priorité numéro 1 est la sécurité. Et malgré les événements des sept derniers jours, on peut prendre l'avion en sécurité», a souligné le directeur de l'Iata, Tony Tyler, dans un communiqué. Cette année, le nombre de victimes de catastrophes aériennes a dépassé les 210 recensés en 2013, a observé M. Tyler, cité par l'AFP. «Mais même dans ces circonstances, monter dans un avion est toujours ce qu'il y a de plus sûr. Protéger nos clients qui voyagent à travers le monde contre d'éventuels préjudices est la principale mission de l'industrie aéronautique», a-t-il assuré. Ces déclarations interviennent après une série d'accidents d'avions qui ont fait plus de 460 morts, dont un avion de la Malaysia Airlines qui s'est écrasé le 17 juillet dans l'est de l'Ukraine, faisant 298 morts. L'organisation Iata représente 240 compagnies aériennes à travers le monde, soit 84% du trafic aérien total.

APS

AIN DEFLA ACCIDENT MORTEL : 4 morts et 3 blessés

La wilaya d'Aïn Defla a vécu, avant-hier, une fin de journée cauchemardesque, suite à l'accident de la circulation survenu au niveau du chemin de wilaya 140, et qui a été à l'origine du décès de 4 personnes et blessures à 3 autres, apprend-on de sources de la Protection civile d'Aïn Defla, et ce, au bout de 24 heures, après celui du 22 juillet qui a fait 3 morts et 16 blessés.



Salim Ben

En effet, il restait une demi-heure avant la rupture du jeûne, environ 19h25, quand le drame se produisit. Ce terrible accident s'est produit suite à un télescopage frontal entre deux voitures touristiques de marque «Mégane» et «Clio», immatriculées à la wilaya de Chlef, causant ainsi la mort de quatre per-

sonnes dont un enfant de 10 ans, et la blessure de trois autres. Sitôt avertis, les éléments de la Protection civile se sont dépêchés sur les lieux du drame.

Deux ambulances et un engin des pompiers se sont dirigés vers les lieux du sinistre et ont entamé l'intervention.

Un groupe d'agents de la Protection civile s'est chargé des personnes décédées, dont les dépouilles ont été directement acheminées

vers la morgue de l'hôpital d'El-Attaf, alors que les autres se sont chargés des 03 blessés, ayant des blessures multiples au niveau de la tête, visage et douleurs au niveau des bras et genoux, et qui ont été tous évacués d'urgence vers le même hôpital.

Pour rappel, durant ce mois de Ramadhan, le bilan a atteint des chiffres alarmants dans cette wilaya avec 142 accidents, qui ont fait 15 morts et 204 blessés, selon

le communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Defla.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons, de sources officielles relevant des urgences de l'hôpital, que les 03 personnes blessées étaient hors de danger, et qu'elles allaient s'en sortir. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes qui ont provoqué ce terrible accident.

Un corps d'un jeune de 19 ans repêché noyé d'une marre d'eau

À la fin de la semaine passée, un corps d'un jeune a été repêché sans vie par les éléments de la Protection civile au niveau d'une marre d'eau au lieu-dit Rouina mine, dans la wilaya d'Aïn Defla, selon des sources de l'unité de la Protection civile de la daïra de Rouina.

La même source a indiqué qu'il s'agit probablement d'une noyade, la canicule de ces derniers jours ayant poussé de très nombreuses personnes à se baigner dans les différents plans d'eau, souvent au péril de leur vie. Les plongeurs de la Protection civile, dépêchés sur place aussitôt après l'alerte, n'ont repêché le corps du noyé qu'après une

heure de recherche. Il s'agit d'un jeune âgé de 19 ans, répondant aux initiales B. B., originaire de la commune de Boukadir dans la wilaya de Chlef, noyé dans une mare d'eau de plus de 30 m de profondeur située au lieu-dit Rouina mine, non loin du barrage d'Ouled Melouk. Le corps du noyé fut repêché et déposé auprès de la morgue de l'hôpital d'El-Attaf. A noter que ce noyé est la 6^e victime depuis janvier 2014, au niveau des différents plans d'eau de la wilaya. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de ce drame.

Salim Ben

Saisie de 3 tonnes d'œufs impropre à la consommation

Les services de la direction du commerce de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, ont saisi, la semaine dernière, sur la route, environ soixante mille (60 000) œufs avariés. 60000 œufs impropre à la consommation, c'est la cargaison saisie sur la route à Bordj Bou-

Arréridj par les responsables de la direction du commerce et les éléments de la sécurité à l'issue d'un contrôle de routine à l'entrée de la ville. Ces œufs en provenance inconnue ont été incinérés quelques heures après leur saisie.

Cet important coup de

filet est le premier du genre réalisé par ces services à l'issue d'une opération coup de poing qui vise à veiller scrupuleusement sur les produits en circulation et dont certains exposent les consommateurs à des risques d'intoxication.

Le commerce des pro-

ducts tels que la viande et les œufs est un business très florissant durant cette période de Ramadhan. En dépit des risques encourus par les consommateurs, certains commerçants n'hésitent pas à risquer la vie d'autrui pour gagner plus.

Mouad B.

Un chauffeur meurt écrasé sous son bulldozer

En fin de semaine passée, alors qu'il effectuait des travaux sur un chantier, dans la commune d'El-M'hir, à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Bordj Bou-Arréridj, le conducteur d'un bulldozer pour des raisons encore inexpliquées se trouve pris sous l'une des chenilles du bulldozer ; écrasé, il meurt sur le coup. Le défunt, A. B., âgé de 33 ans, employé d'une entreprise chinoise, est originaire de la commune.

L'équipe des agents de la Protection civile qui a intervenu sur le lieu du sinistre, a mis plus d'une heure pour dégager le corps de dessous la chenille. La dépouille du conducteur a été ensuite transférée à la morgue de l'hôpital Bouzidi-Lakhdar. Une enquête a été ouverte par la brigade locale de la gendarmerie pour déterminer les circonstances précises qui sont à l'origine à ce drame.

Mouad B.

Bordj Bou-Arréridj

AIN DEFLA

Spécial programme estival à la maison de la culture

Durant ce mois sacré du Ramadhan, la maison de la culture Emir Abdelkader d'Aïn Defla, a élaboré un riche programme artistique et culturel pour l'animation des soirées ramadhanesques.



Salim Ben

Des groupes artistiques et culturels ont été invités afin d'animer les soirées, entre autres, l'association « Mahrez », « Ahl El Fen », « association Chaâbi », « Association Sirate Boumedienne », « Mahfoud Touahri », de Miliana « groupe El Badr » de Médéa « Anisa de Sétif », le ballet national et l'association « Basmat el wiam » d'Aïn Defla. Ainsi des troupes musicales d'andalou et in-chades, ont ébahi les Aïn Deflis et aussi les compétitions de récitation du coran en collaboration avec la direction des affaires religieuses de la wilaya.

À l'issue de la saison estivale la maison de la culture d'Aïn Defla, organise des soirées spéciales saison estivale aux profits des citoyens de la wilaya. Un programme spécial enfants sera proposé aux enfants tous les weekends contenant : théâtre, magie, clown, projection de films d'animation. L'esplanade de la maison de la culture sera sollicitée pour abriter en nocturne des activités artistiques variées et des scènes comiques seront produites par des men's show, des pièces théâtrales seront ainsi présentées, un festival de la musique et la danse moderne s'y tient également, regroupant un nombre impressionnant d'artistes entre professionnels et

amateurs. Ainsi un programme de célébration de la journée d'El Moudjahid qui coïncide le 20 aout avec la tenue d'une exposition sur l'histoire de la révolution et la wilaya IV en particulier, afin de commémorer cette date nationale et universelle d'ordre patriotique.

Selon le directeur de la maison de la culture « La maison de la culture d'Aïn Defla est un espace d'expression et de promotion artistiques destinées à l'épanouissement culturel du plus large public possible. Elle vise par-là à rehausser le niveau culturel de la population en mettant en valeur toute action culturelle et artistique de qualité », affirme-t-il.

TINDOUF

Appel à plus d'interventions pour préserver les sites archéologiques

Les différents sites archéologiques à travers la wilaya de Tindouf ont besoin de plus d'interventions pour les préserver des éléments qui les détériorent progressivement et les menacent d'anéantissement, ont révélé les responsables d'une association locale activant dans le segment de la protection du patrimoine. Ces vestiges considérés comme des sites historiques les plus importants de la wilaya de Tindouf ont besoin de davantage d'entretien et demandent qu'on s'empresse de les prendre en charge à travers des mécanismes permettant de sauvegarder leurs caractéristiques architecturales et conserver leurs aspects et leurs contenus, a estimé le président de

l'association « El-Djawhara » (jouau). M. Abdelaziz Tahar a précisé, dans ce contexte, que les efforts consentis par le secteur de la culture ainsi que le parc culturel, en collaboration avec l'association, concernant la restauration de bon nombre de ces sites archéologiques, notamment la « Zaouïa d'Ahl Belââmèche » et « Douriyet Ahl El-Abed », restent « insuffisants » et appellent à plus de mesures urgentes afin de préserver ce qui reste de ces vestiges historiques.

La Zaouïa de Ahl-Belââmèche a figuré parmi les sites faisant l'objet de procédures pour leur classement comme site historique en 1998, mais « les études techniques effectuées dans le cadre de l'em-

bellissement et la restauration de vieux ksour n'ont rien apporté, au vu des nombreux lacunes techniques décelées lors de la restauration, poussant les responsables du secteur à arrêter les travaux entamés et pour lesquels avaient été réservée une enveloppe de 50 millions DA, a indiqué, à titre illustratif, le président de l'association. En attendant de corriger les erreurs et de confier l'opération à des spécialistes en restauration, l'association a interpellé les responsables concernés sur « la nécessité d'actions urgentes afin d'éviter l'effondrement de certaines parties de ces sites archéologiques, entre autres, les toitures et les murs, en les renforçant par des pousses métalliques, selon M. Ab-

delaziz. Parmi les sites archéologiques que compte la wilaya, la Zaouïa d'Ahl-Belââmèche jouxtant le mausolée de l'érrudit Mohamed Mokhtar Belââmèche, ainsi qu'une mosquée antique et une Khizana (bibliothèque) contenant e plus de 600 manuscrits. Tandis que Douriyet Ahl El-Abed, d'un style Islamo-almoravide, compte plusieurs structures religieuses et une khizana riche de divers manuscrits et documents historiques.

Parmi les autres célèbres vestiges de la wilaya, Dar El-Dimani El-Ouesri, à Tindouf, et d'autres sites dans les régions d'El-Ksiba, El-Hnek, El-Aaouinat, El-Safiet, Aouinet Bellegraâ, Tafeekoumt et Kalaât El-Bertigz.

TISSEMSILT :

La comédienne Malika Youcef présente son monologue «Awruk Hayati»

La comédienne Malika Youcef a présenté, dans la soirée du mercredi, à la maison de la culture de Tissemsilt, son monologue intitulé « Awruk Hayati » (feuilles de ma vie).

Ce travail, suivi par un public très nombreux, en cette soirée du Ramadhan, raconte l'histoire d'une femme écrivaine qui cherche un éditeur pour publier un manuscrit relatant une partie de sa vie.

Ne pouvant concrétiser le rêve d'édition son ouvrage, l'auteur décide de raconter en public et directement son histoire. Malika Youcef n'a pas hésité à monter sur les planches pour incarner ce personnage. Cette œuvre a été écrite par Malika Youcef et mise en scène par Habib Medjahi.

Un nouveau monologue traitant de la situation sociale des femmes divorcées est en cours de préparation. La «générale» de cette pièce est prévue en août prochain, sur les planches du théâtre régional de Sidi Bel Abbès.

YouTube

a procédé à un premier versement des redevances des droits d'auteurs à l'Onda



Le site Web d'hébergement de vidéos YouTube a effectué un premier versement des redevances de droits d'auteurs et droits voisins à l'Office national des droits d'auteur (Onda), a annoncé jeudi, M. Sami Bencheikh El-Hocine, directeur général de l'Onda, au cours de la rencontre entre les professionnels de la musique et leur ministère de tutelle qui a eu lieu à la Bibliothèque nationale du Hamma. Le site web d'hébergement de vidéos, YouTube, a effectué ce premier versement des redevances en application du contrat de partenariat mutuel portant contrat de concession de licence de contenu, signé le 12 juin dernier entre l'Onda et YouTube. Ce contrat signé entre l'Onda et le site web d'hébergement de vidéos basé en Californie et appartenant au moteur de recherche américain Google, constitue un pas considérable pour la protection de la propriété intellectuelle et la lutte contre le piratage des œuvres de l'esprit a estimé le directeur général de l'Onda.

D'ores et déjà, des groupes comme «Baby-lone», le groupe «Dey» ou encore «Djmawi Africa», dont les vidéos ont fait un tabac sur YouTube, sont assurés d'une juste rémunération a-t-on également appris. Dans le même cadre, l'Onda a signé des protocoles d'accord avec les opérateurs de téléphonie mobile, Mobilis, Djazzy et Ooredoo.

APS

DÉSHYDRATATION

6 causes surprenantes

Votre corps est composé d'environ 60% d'eau. Il suffit parfois d'en perdre 2% pour qu'aussitôt l'humeur se modifie, le niveau d'énergie baisse et les fonctions cognitives fonctionnent au ralenti. Découvrez ce qui peut provoquer la déshydratation et comment la prévenir.

Le diabète

Les personnes atteintes de diabète, et plus particulièrement celles qui ne savent pas encore qu'elles sont diabétiques, ont un risque accru de déshydratation. En effet, lorsque le niveau de sucre dans le sang est trop élevé, le corps tente de se débarrasser de cet excès de glucose en augmentant la production d'urine.

Si vous êtes diabétique, que vous avez souvent soif ou que vous allez fréquemment aux toilettes, voyez avec votre médecin comment faire pour mieux contrôler votre glycémie.

Les règles

Vous avez vos règles ? Alors n'hésitez pas à boire plus d'eau que d'habitude. En effet, les œstrogènes et la progesterone influencent les niveaux d'hydratation de votre corps. Et quand ces hormones se bousculent, comme c'est le cas pendant les règles ou lorsque vous souffrez de syndrome pré-menstruel, vous devrez boire beaucoup pour rester hydratée.

D'autant que le sang perdu pendant les règles pousse également dans le niveau de liquide du corps. Si vos règles sont abondantes et que vous devez changer de tampon au moins toutes les deux heures, parlez-en à votre gynécologue.

Le syndrome du côlon irritable

Comme si le syndrome du côlon irritable n'était pas déjà assez pénible, voilà qu'en plus il provoque de la déshydratation ! Celle-ci est due principalement aux symptômes de diarrhée chronique. Mais aussi parce qu'en éliminant de notre régime quotidien les fruits et légumes crus, riches en eau, on réduit sans le savoir notre apport hydrique.

Pour augmenter votre taux d'hydratation, optez pour les plats au blé entier et le riz complet. Lors de la cuisson, il vous se gorgé d'eau et vous en apportez beaucoup plus que les pâtes et le riz blanc.

L'hypertension

De nombreux médicaments, parmi lesquels un grand nombre de traitements pour traiter l'hypertension artérielle, agissent comme des diurétiques. Silencieusement, ils augmentent la production d'urine et le risque de déshydratation. Si vous êtes soigné pour l'hypertension artérielle, augmentez votre apport quotidien en boissons.

Le stress

Si vous êtes constamment sous pression, vos glandes surrénales s'épuisent, provoquant une insuffisance surrénale. Le problème est



que ces glandes produisent également l'aldostéronone, une hormone qui aide à réguler les niveaux de liquide et d'électrolytes de votre corps. Lorsque vous êtes en situation de stress, n'hésitez pas à boire plus. Mais trouver le moyen de le combattre reste quand même la meilleure solution pour conserver des glandes surrénales en bonne forme.

Les compléments alimentaires

Ce n'est pas parce qu'ils sont «naturels» que les compléments alimentaires n'ont pas d'effets secondaires.

Certaines plantes comme le persil, le pissenlit ou le cresson augmentent la production d'urine, ce qui peut conduire à une déshydratation. Si vous envisagez de

prendre un complément alimentaire, parlez-en d'abord à votre médecin qui vous indiquera s'il y a de potentiels effets secondaires à redouter.

Et surtout suivez ce conseil de bon sens qui est de boire dès que vous avez soif. La soif est le message que vous envoye votre corps pour vous dire que vous avez un déficit en eau.

Manger des aliments trop cuits peut accélérer le vieillissement

Consommer certains produits trop cuits serait dangereux pour la santé et accélérerait le vieillissement.

Frites, grillades, chips... Attention aliments danger ! La sur-cuisson de ces aliments entraînerait un vieillissement précoce, rappelle l'Académie de pharmacie.

La glycation des protéines (fixation du glucose sur les protéines) dite «réaction de Maillard» est à l'origine d'une classe de produits (AGE) qui se forme spontanément aussi bien dans la nature que dans les organismes vivants ou lors de la préparation et de la fabrication d'aliments sous l'effet d'une forte chaleur. Les frites, les chips, le pain grillé, les biscuits et les céréales sont concernés par ce phénomène.

L'Académie interpelle les pouvoirs publics

«Depuis environ trois décennies, l'étude de ces composés a démontré qu'ils avaient un effet délétère en s'accumulant dans l'organisme en particulier en cas de diabète, d'insuffisance rénale et lors du vieillisse-

ment. Les effets sont surtout marqués au niveau vasculaire, oculaire et rénal», rappelle dans un communiqué l'Académie de pharmacie. Mais aujourd'hui «le débat sur la classification précise des AGE et surtout à des techniques de dosage qui ne font pas l'objet d'un consensus international», explique le P. Jean-Pierre Foucher, président de l'Académie nationale de pharmacie. L'Académie de pharmacie souhaite également «définir rapidement les valeurs normales des biomarqueurs de ces composés dans le sang et dans les urines comme c'est le cas pour la glycémie ou le cholestérol».

Les recommandations de l'Académie de pharmacie aux particuliers

«De plus ces effets restent encore largement méconnus du grand public», a re-

connu le P. Jean-Pierre Foucher. «Il est donc important de les conseiller.»

Pour se préunir des dangers de ce phénomène, l'Académie rappelle au particulier qu'il faut impérativement «réduire la consommation d'aliments contenant des produits de glycation potentiellement toxiques (acrylamide, amines hérocycliques, carboxyméthyllysine, hydroxyméthylfurfural...)».

Il faut aussi surveiller l'huile de friture ou de cuisson, pour ne pas la laisser surchauffer, éviter de faire doré à l'excès les aliments, éviter de consommer les zones les plus brûlées lors de la cuisson, plus riches en acrylamide. Il est aussi impératif de privilégier une alimentation diversifiée et équilibrée, riche en fruits et en légumes, et modérée en aliments gras et frits. Les cuissures vapeur sont aussi meilleures pour la santé que celles au micro-onde, les grillades et les fritures.



SAHARA OCCIDENTAL

L'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD du 3 au 21 août à Boumerdès

L'université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) se tiendra du 3 au 21 août à Boumerdès, a annoncé jeudi le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), organisateur de la rencontre avec l'ambassade sahraouie à Alger.

Cette manifestation annuelle «permettra à des universitaires et personnalités algériennes d'apporter aux participants les dernières connaissances sur des sujets divers et variés et de susciter à cette occasion une réflexion en adéquation avec l'actualité», selon le communiqué qui rappelle que l'université d'été «constitue également une action de solidarité avec les Sahraouis dans leur juste combat pour la dignité et la liberté».

SOUDAN DU SUD

Les pourparlers de paix doivent reprendre fin juillet

Les belligérants du Soudan du Sud doivent reprendre les pourparlers de paix le 30 juillet en vue de mettre fin au conflit qui déchire la plus jeune nation du monde, a annoncé jeudi la médiation. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), en charge de la médiation, a affirmé que les deux camps qui s'affrontent depuis décembre 2013, le gouvernement du président Salva Kiir et la rébellion dirigée par son ancien vice-président Riek Machar, ont «réitéré leur engagement dans le processus de négociations».

La reprise des pourparlers est «pour l'instant prévue le 30 juillet», a précisé l'Igad dans un communiqué. Censés mettre fin à la guerre qui a débuté en décembre 2013 dans le plus jeune Etat du monde, les pourparlers d'Addis Abeba entre les deux belligérants sont à l'arrêt depuis juin dernier, à la suite du refus du camp gouvernemental et de la rébellion d'y participer. L'Igad a mis en garde contre le risque de famine dans le pays et qui pourrait affecter des millions de gens, si le pourparlers n'avancent pas. L'organisation avait déjà appelé les deux camps à négocier et les a menacés de conséquences en cas de reflux.

En vertu d'un accord conclu en juin, les belligérants sont censés former un gouvernement d'union et respecter un cessez-le-feu d'ici au 10 août, sous peine de sanctions des pays voisins. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont déjà adopté des sanctions contre des chefs militaires des deux camps. Des sanctions régionales restent pour l'instant des mesures de «dernier recours», a estimé le Premier ministre éthiopien.

• Une diplomate danoise nommée représentante de l'ONU au Soudan du Sud

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a nommé la diplomate danoise Ellen Margrethe Loj représentante spéciale de l'ONU au Soudan du Sud, a annoncé mercredi l'ONU. Mme Loj, qui dirigera la Mission de l'ONU sur place (Minuss), succède à la Norvégienne Hilde Johnson, en poste depuis 2011 et dont le mandat a pris fin le 7 juillet. Au cours de sa longue carrière diplomatique, Mme Loj a occupé plusieurs postes d'ambassadeurs, avant de devenir représentante spéciale de l'ONU au Liberia de 2008 à 2012.

Le Soudan du Sud a replongé le 15 décembre dernier dans la guerre, sur fond de rivalité entre le président Salva Kiir et son ex-vice-président Riek Machar qui ont creusé les antagonismes politico-ethniques au sein de l'armée. Les combats se sont accompagnés de massacres et d'atrocités contre les civils et l'ONU a mis en garde récemment contre les risques de génocide et de famine dans le pays.

SAÏD DJINNIT :

Les pays du Sahel doivent conjuguer leurs efforts pour faire face à l'instabilité

Le nouvel Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs d'Afrique, Saïd Djinnit, a appelé jeudi à Alger les pays de la sous-région du Sahel à conjuguer leurs efforts et à collaborer avec les institutions régionales et internationales afin de stabiliser cette région de façon durable.

Dans un entretien à l'APS, l'ancien Envoyé spécial de l'ONU pour la région d'Afrique de l'Ouest (UNOWA), explique que la stabilité et la sécurité de la région du Sahel sont d'abord «de la responsabilité des Etats de la région, alors que la valeur ajoutée des organisations internationales est de ramener ces pays à travailler ensemble».

«Ce sont les Etats de cette région qui ont la légitimité et la capacité et doivent se doter des moyens pour faire à l'instabilité, alors que la communauté internationale est là pour jouer un rôle de facilitateur et pour donner plus d'efficacité aux efforts communs des Etats de la sous-région», a expliqué le diplomate algérien.

Le Sahel, une région transformée en «poudrière»

Rappelant les nombreuses initiatives prises par l'ONU et la communauté internationale pour mettre en commun leurs moyens au profit des pays du Sahel, M. Djinnit note que cette région est devenue «une poudrière», notamment «après la crise libyenne et le flux d'armes et d'hommes armés qui s'ajoutent aux armes existant dans la région depuis les années 1990».

La situation est «explosive» dans le Sahel, a-t-il affirmé, relevant l'importance que des pays comme l'Algérie prennent des initiatives avec le soutien de l'Onu et des institutions régionales pour «mutualiser les moyens des Etats face aux différents dangers» qui persistent sur la région, comme «les réseaux transfrontaliers du crime organisé nourris par le trafic de drogue autour duquel s'organisent les autres trafics».

À cet égard, il cite l'exemple du Nigeria qui représente le pays le plus peuplé et l'économie la plus forte d'Afrique mais qui se trouve aujourd'hui désormais dans un «rêve mauvais état».

«Le Nigeria est désemparé face à la féroce du groupe armé Boko Haram. Ce pays d'Afrique de l'Ouest souffre au quotidien des actes barbares de ce terrorisme qui est un problème régional», déplore M. Djinnit. Ainsi, a-t-il argu-



menté, «la stabilisation du Sahel passe par la coopération régionale, affirmant, à titre d'exemple, que des pays comme l'Algérie et le Nigeria ont une responsabilité particulière à travailler ensemble et avoir une vision pour la stabilité de la région».

L'Afrique de l'Ouest, une région qui avance mais confrontée à des menaces

Dans la région d'Afrique de l'Ouest qui compte pas moins de 13 pays regroupés au sein de la Cédéao, M. Djinnit a fait état de «grandes avancées démocratiques et d'intégration économique et monétaire» mais «cet espace géographique africain reste toutefois confronté à de grands problèmes et à d'autres défis».

«Le premier défi de la sous-région, qui avance et consolide ses institutions, est, selon M. Djinnit, la pauvreté sévissant dans certains de ses pays membres, en l'occurrence ceux se trouvant dans le Sahel où le chômage des jeunes est remarquable».

Une partie de l'Afrique de l'Ouest, le Sahel, reste «la plus pauvre», a-t-il dit. Il y a de «grands projets d'infrastructures mais les institutions sont encore faibles et n'arrivent pas à faire face à des fléaux, en particulier le trafic de drogue, le crime organisé et le terrorisme», a déploré M. Djinnit, qui a assumé, pendant plus de six années, les fonctions de représentant spécial de l'ONU et de chef de bureau des Nations unies pour la région de l'Afrique de l'Ouest. «Il s'agit là d'une menace contre laquelle les Etats d'Afrique de l'Ouest sont très peu préparés», d'où l'importance de «travailler ensemble avec le concours de la communauté internationale», a-t-il encore précisé. Sachant que la sous-région est en «pleine transition démocratique», les institutions

régionales et internationales (Cédéao, ONU et UA) doivent travailler de concert pour accompagner les pays d'Afrique de l'Ouest à faire face à leurs difficultés, a-t-il plaidé.

«Le grand danger reste le crime organisé, le trafic de drogue en particulier, qui, malheureusement, est en train d'affaiblir les institutions de l'Etat et de porter préjudice à la crédibilité des institutions», poursuit M. Djinnit.

L'action des Nations unies dans cette région a été «très utile en travaillant étroitement avec l'Union africaine et la Cédéao pour essayer de prévenir les crises», s'est réjoui M. Djinnit. «Ceci nous a permis d'éviter des situations très difficiles et des violences qui auraient dégénéré en conflits fratricides», a-t-il souligné.

Les Grands Lacs : un passé humanitaire très lourd

Pour ce qui est de la région des Grands Lacs d'Afrique -- ou il vient d'être nommé Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU -- , des pays comme le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC) souffrent de «difficultés», a affirmé M. Djinnit. Le Rwanda, où plus d'un million de personnes avaient été tuées durant la guerre civile, subit «les conséquences d'un passé humanitaire très lourd», alors que la RDC fait face à la «difficile gestion de ses richesses» du fait de son «vaste territoire», a-t-il relevé.

«La vision d'un pays comme le Rwanda est particulière pour sa sécurité de la même façon pour un pays aussi vaste et aussi riche que la RDC qui a, pour sa part, des difficultés à mettre en place des dispositifs de gouvernance», a-t-il encore précisé. Pour lui, la priorité est de «de contribuer avec les autres institutions régionales à stabiliser de façon durable cette région.»

SOMALIE

Une députée somalienne abattue à Mogadiscio

Une députée somalienne, Sado Ali Warsame, a été abattue mercredi à Mogadiscio, en même temps que son chauffeur, ont indiqué un responsable de la police et des témoins, cités par la presse.

«Nous avons été informés que la députée Sado Ali Warsame avait été tuée avec son chauffeur par des tireurs non identifiés. Nous n'avons pas de détails dans l'immédiat», a déclaré un responsable de la police, Mohamed Hassan. Un témoin, Abdulkadir Ali, a indiqué aux médias avoir «vu les tireurs dans une voiture qui suivait la députée avant qu'ils n'ouvrent le feu sur son véhicule. «Elle est morte sur le coup et les tireurs ont pris la fuite», a-t-il précisé.

Sado Ali Warsame avait été investie députée en août 2012 au sein d'une Chambre désignée par un collège de



chefs coutumiers. Elle était une chanteuse et parolière réputée en Somalie depuis les années 1970 pour des chansons mettant l'accent sur la justice sociale et politique. Elle est le quatrième parlementaire tué depuis le début de l'année en Somalie. Chassés de Mogadiscio en août 2011 mais toujours présents dans de larges zones rurales, les insurgés shebab (affiliés à Al-Qaïda) avaient menacé en avril de tuer «un par un» tous les députés somaliens.

Ils ont multiplié récemment les attaques contre les institutions somaliennes, présidence et Parlement en particulier, et ont revendiqué une série d'attaques meurtrières dans des pays voisins engagés en Somalie au sein de la force africaine Amisom, ciblant surtout le Kenya.

100 000 déplacés en Ukraine et 130 000 réfugiés en Russie

Près de 100 000 personnes ont été déplacées en Ukraine, un chiffre qui a doublé en moins d'un mois, et 130 000 autres ont préféré fuir vers la Russie, a annoncé vendredi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). «Nous sommes proches de la barre des 100 000 déplacés internes en Ukraine», a déclaré un porte-parole du HCR, Dan McNorton, lors d'un point presse à Genève.



Selon les derniers chiffres dont dispose l'agence onusienne, qui datent du 18 juillet, 95 473 personnes ont été déplacées en Ukraine tandis que 130 000 autres ont fui en Russie.

Selon le précédent bilan du HCR, publié le 27 juin, 54 400 personnes avaient été déplacées en Ukraine et 110 000 autres s'étaient réfugiées en Russie. «Le nombre de personnes déplacées originaires de Donetsk (est) et Lougansk (est) a augmenté fortement depuis début juin», a expliqué M. McNorton.

Les déplacés internes ont indiqué au personnel de l'ONU sur le terrain qu'ils fuient leur foyer en raison des «préoccupations liées à la sécurité, et à la crainte de se retrouver pris au milieu des combats», a-t-il ajouté.

Les troubles que traverse l'Ukraine tirent leur origine du refus de Kiev de conclure fin 2013 un accord commercial avec l'UE.

La signature de ce document était initialement prévue pour novembre dernier, avant la volte-face de l'ex-pré-

sident Viktor Ianoukovitch, qui a préféré se tourner vers la Russie pour obtenir une aide économique alors que l'Ukraine, une ex-république soviétique, est en récession quasi permanente depuis plus de deux ans.

Ce retour vers la Russie avait provoqué le mouvement de contestation qui a conduit à la chute du président, suivie du rattachement de la Crimée à la Russie suite à un référendum, puis d'une insurrection séparatiste dans l'Est.

L'UE avance «rapidement» vers des sanctions économiques contre la Russie

L'Union européenne avance «rapidement» vers l'instauration de sanctions économiques contre la Russie dans la foulée de la crise en Ukraine, a annoncé vendredi la Commission européenne. «La Commission va établir rapidement les propositions législatives nécessaires dans tous les domaines identifiés par le Conseil» des Etats, a indiqué la Commission dans un

communiqué.

Les ambassadeurs des 28, qui avaient tenu une première réunion jeudi pour examiner les propositions de sanctions, se sont de nouveau réunis vendredi matin. Une nouvelle réunion est programmée mardi, a indiqué une porte-parole, Maja Kocijanic.

Interrogée sur l'éventuelle convocation d'un sommet des chefs d'Etat et de gouverne-

ment pour décider de la mise en place de ces sanctions économiques d'envergure, Mme Kocijanic a souligné qu'il fallait une décision des Etats membres «au niveau politique». «Ils leur appartiennent de décider si cela nécessite ou non une réunion «physique» des dirigeants», a-t-elle dit.

Le feu vert pourrait être donné lors d'une réunion de ministres des Affaires étran-

gères, voire sous la forme d'une procédure écrite entre les 28 capitales.

Dans un document de travail, la Commission a proposé quatre secteurs dans lesquels des sanctions pourraient être prises : accès aux marchés financiers, défense, «technologies sensibles» notamment dans le secteur de l'énergie, bien «à double usage», civil et militaire.

Washington félicite l'Irak après l'élection d'un nouveau président

Les Etats-Unis ont félicité l'Irak après l'élection du nouveau président Fouad Massoum, appelant à la formation d'un «gouvernement solidaire» pour combattre les insurgés de l'Etat islamique (EI) dans le nord du pays, selon le département d'Etat américain.

«En franchissant cette étape capitale, le Parlement irakien a montré son engagement pour unifier le pays en appliquant la Constitution», a déclaré jeudi la porte-parole adjointe du département d'Etat, Marie Harf. «Les dirigeants irakiens doivent à présent passer à l'étape suivante en choisissant un Premier ministre et en formant un gouvernement», a-t-elle ajouté.

«L'Irak ne pourra affronter efficacement ses défis sécuritaires et humanitaires qu'avec un gouvernement solidaire qui représente tous les Irakiens», a encore dit Mme Harf, alors que les auto-



rités irakiennes tentent d'enrayer l'avancée des éléments de l'EI qui se sont emparés de vastes pans du pays dans le nord.

Lors d'une conversation téléphonique jeudi, le vice-président américain, Joe Biden, a félicité M. Massoum. Les deux hommes ont souligné combien l'unité des Irakiens est nécessaire pour s'attaquer à la

menace de l'EI, selon un communiqué de la Maison Blanche.

La première tâche de M. Massoum sera de choisir un Premier ministre qui devra tenter de sortir le pays de sa plus grave crise depuis des années.

Il choisira un Premier ministre au sein du bloc de l'actuel chef du gouvernement Nouri al-Maliki, arrivé largement en tête des législatives d'avril mais sans majorité claire. M. al-Maliki, au pouvoir depuis 2006, vise un troisième mandat mais il est vivement critiqué par la communauté sunnite, qui s'estime «discriminée», ainsi que par les Kurdes.

Selon une règle non écrite, le poste de président de la République, principalement protocolaire, est occupé par un Kurde, tandis que le président du Parlement est un sunnite et le Premier ministre un chiite.

SYRIE

60 morts dans les combats entre armée et rebelles

Au moins 62 personnes, en majorité des éléments de l'Etat islamique (EI), ont péri dans des affrontements opposant depuis 24 heures l'armée syrienne aux insurgés de l'EI dans le nord du pays, a indiqué vendredi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Jeudi, le groupe armé a lancé des attaques concomitantes dans les provinces de Raqa (nord), de Hassaka (nord-est) et d'Alep (nord), selon l'OSDH qui s'appuie sur un vaste réseau de sources civiles, médicales et militaires.

Il s'agit de la première confrontation de cette ampleur entre l'EI et les forces gouvernementales syriennes, qui se battent tous deux contre les rebelles de l'opposition armée.

L'EI, qui a annoncé fin juin l'établissement d'un «califat islamique entre la Syrie et l'Irak, contrôle de larges zones dans ces deux pays et cherche à étendre son hégémonie. Dans la province de Hassaka, «au moins 21 insurgés de l'EI ont été tués jeudi dans une attaque suicide, des combats et des bombardements de l'armée», selon l'OSDH.

Dans la ville éponyme, quatre kamikazes ont mené une attaque suicide à l'intérieur du siège du parti Baath au pouvoir, suivie par des affrontements à l'intérieur du bâtiment. Douze personnes, dont des membres du parti Baath syrien et des gardes de l'immeuble, ont été tués. Parmi les morts figure «un responsable baathiste qui a été décapité par un instrument tranchant», a précisé l'OSDH.

Au sud de la ville, 11 militaires ont été tués dans une attaque de l'EI contre un régiment. L'armée a bombardé les attaques ainsi qu'une autre position de l'EI, tuant 17 insurgés, selon l'OSDH.

«Les bombardements de l'armée ont fait reculer l'EI dans la nuit de jeudi à vendredi», précise Rami Abdel Rahmene, directeur de l'OSDH. Dans la province de Raqa, dominée par l'EI mais où le régime conserve trois positions, les combats entre les deux bords se sont poursuivis dans la nuit aux abords de la division 17 de l'armée, attaquée jeudi par «deux kamikazes, dont un Saoudien». «Au moins six militaires, dont un officier, ont été décapités et huit insurgés ont été tués, indique l'OSDH.

«L'EI veut - nettoyer - la province de la présence de l'armée», selon M. Abdel Rahmene. Près d'Alep, des combats se sont arrêtés entre l'EI et l'armée aux abords de l'aéroport de Koueiris, après un assaut des éléments de l'EI, jeudi.

La Syrie est secouée depuis mars 2011 par un conflit qui a fait plus de 170 000 morts, selon des estimations.

IRAN

Arrestation d'un correspondant du Washington Post

Un correspondant du *Washington Post* et son épouse, ainsi que deux photographes ont été arrêtés à Téhéran, a rapporté l'agence officielle Irna. «Nous sommes dans la phase de l'investigation. Je pense que nous pourrons donner des informations après des examens techniques et des interrogatoires», a déclaré le chef de la justice de Téhéran, Ghohamhosseine Esmailli, cité par Irna. L'arrestation du correspondant du *Washington Post* à Téhéran, Jason Rezaian, et son épouse Yeganeh, également journaliste, ainsi que deux photographes a été annoncée jeudi par le journal. Jason Rezaian, 38 ans, est en poste à Téhéran depuis 2012. Son épouse travaille comme correspondante pour *The National*, un journal basé aux Emirats arabes unis, selon le *Washington Post*. Le département d'Etat américain a indiqué avoir eu vent de la détention de «trois citoyens américains» en Iran mais n'a pas donné de détails.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cités d'or
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:10 Culture Infos : Télleshopping sa-médi
 09:50 Culture Infos : Télleshopping va plus loin
 10:10 Culture Infos : Tous ensemble
 11:00 Culture Infos : Tous ensemble
 11:55 Culture Infos : Météo des plages
 11:58 : Petits plats en équilibre été
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:45 Culture Infos : Météo
 12:48 Culture Infos : Trafic info
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : Reportages
 15:15 Série TV : Ghost Whisperer
 16:05 Série TV : Ghost Whisperer
 16:55 Série TV : Ghost Whisperer
 17:55 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 : Petits plats en équilibre été
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:35 : Du côté de chez vous
 20:38 Autre : Tirage du Loto
 20:40 Culture Infos : Météo
 20:45 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Divertissement : Les douze coups de soleil
 23:25 Série TV : Les experts

2

06:10 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:30 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:55 Culture Infos : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Culture Infos : Le jour où tout a basculé
 10:20 Culture Infos : Le jour où tout a basculé
 10:45 Culture Infos : Météo des plages
 10:50 Divertissement : Motus
 11:20 Divertissement : Les Z'amours
 11:55 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:40 Culture Infos : Point route
 12:50 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : Météo 2
 13:30 Culture Infos : Secrets d'histoire
 14:55 Sport : Cyclisme
 17:45 Sport : Vélo Club
 18:50 Divertissement : Mot de passe
 19:20 Divertissement : Mot de passe
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:43 Sport : Image du jour
 20:44 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Divertissement : Fort Boyard
 22:45 Culture Infos : Rendez-vous en terre inconnue

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Série TV : Viva Piñata
 06:45 Série TV : Viva Piñata
 06:56 Série TV : Georges, le petit curieux
 07:22 Série TV : Georges, le petit curieux
 07:48 Série TV : Georges, le petit curieux
 08:22 Jeunesse : Scooby-Doo et les extraterrestres
 09:35 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:47 Jeunesse : Garfield & Cie
 ENREGISTRER
 10:10 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:16 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:22 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:29 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:39 Jeunesse : Les Dalton
 10:46 Jeunesse : Les Dalton
 10:54 Jeunesse : Les Dalton
 11:01 Jeunesse : Les Dalton
 11:08 Jeunesse : Les Dalton
 11:19 Jeunesse : Foot 2 rue extrême
 11:45 Culture Infos : Consomag
 11:50 Sport : Le Tour de France à la voile
 11:55 Culture Infos : Météo

12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:50 Sport : Village départ
 13:50 Sport : Cyclisme
 15:00 Sport : En course sur France 3
 15:30 Divertissement : Ces chansons qui nous ressemblent
 17:30 Culture Infos : Expression directe
 17:35 Divertissement : Slam
 18:15 Divertissement : Questions pour un champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le film du Tour
 20:15 Série TV : Zorro
 20:40 Culture Infos : Météo des plages
 20:45 Divertissement : Pierre et Farid
 22:15 Culture Infos : Météo
 22:20 Culture Infos : Soir 3
 22:40 Série TV : Les piliers de la Terre
 23:35 Série TV : Les piliers de la Terre

CANAL+

06:20 Série TV : Les Parent
 06:40 Série TV : Les Parent
 07:00 Série TV : Les contes de Tinga Tinga
 07:15 Série TV : Allô, c'est Ninou
 07:17 Jeunesse : Kika & Bob
 07:30 Série TV : Scary Larry
 07:45 Série TV : Copy Cut
 07:55 Série TV : Trolls de Troy
 08:05 Série TV : Trolls de Troy
 08:10 Série TV : Les Crumpets
 08:25 Cinéma : Promised Land
 10:10 Cinéma : Us
 10:20 Cinéma : Pour une femme
 12:05 Divertissement : Album de la semaine
 12:35 Divertissement : Connasse
 12:38 Divertissement : Connasse
 12:40 Culture Infos : La météo
 12:45 Culture Infos : Le JT
 12:55 Divertissement : Zapping
 13:05 Culture Infos : Le tube de l'été
 13:50 Culture Infos : L'été papillon
 14:30 Cinéma : Avengers
 16:45 Cinéma : Wolverine : le combat de l'immortel
 18:48 Divertissement : Les bonus de Guillaume
 18:50 Culture Infos : Le JT
 19:00 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:20 Divertissement : Jamel Comedy Club
 20:53 Divertissement : A propos du film
 20:55 Cinéma : The East
 22:50 Cinéma : Zero Dark Thirty

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:30 Jeunesse : Martin Mystère
 06:50 Jeunesse : Les aventures de Tintin
 07:10 Jeunesse : Les aventures de Tintin
 07:30 Jeunesse : Les aventures de Tintin
 08:00 Culture Infos : M6 boutique
 10:30 Divertissement : Cinésix
 10:40 Série TV : Raising Hope
 11:10 Série TV : Raising Hope
 11:40 Série TV : Raising Hope
 12:05 Série TV : Raising Hope
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : 13h grand format
 14:00 Culture Infos : Les docs du samedi
 16:00 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie
 17:10 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie
 18:40 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Série TV : XIII
 21:40 Série TV : XIII
 22:45 Série TV : XIII
 23:45 Série TV : XIII

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

La Môme

Résumé

En 1918, la petite Edith, âgée de 3 ans, est confiée à sa grand-mère, tenancière d'une maison close en Normandie. Titine, une des pensionnaires, s'attache à la petite fille. Mais un jour, le père d'Edith, Louis, vient la rechercher. Edith le suit sur les routes, dans les roulettes des cirques où il est contorsionniste. A 20 ans, devenue une jeune fille, elle vit à Montmartre et fréquente les voyous. Avec sa fidèle amie, Mômone, elle chante dans les rues. Un soir, elle est repérée par le patron d'un cabaret, Louis Lepée. Il la fait monter sur scène et fait d'elle une vedette sous le nom de la «Môme Piaf». Mais Louis Lepée est assassiné...

2

19h45

Low Cost



Résumé

Dagobert monte à Djerba dans l'avion qui doit le ramener à Beauvais. La faillite du voyageur, une compagnie à bas prix, entraîne un retard qui tend à s'éterniser. Au bout de huit heures passées à cuire dans la cabine sans climatisation, les passagers prennent les choses en main, sous la conduite de Dagobert et de Nuance, l'hôtesse de l'air. Ils occupent l'appareil que quitte l'équipage, à l'exception du pilote tunisien. Un pilote à la retraite, Jean-Claude, ne se fait pas beaucoup prier pour prendre les commandes. Mais il se trompe d'aéroport et pose l'avion sur un aéroport quelque part en Afrique. Les passagers sont accueillis par des terroristes. Dagobert est chargé de négocier...

3

19h45

Miss Fisher enquête



Résumé

Phryne Fisher enquête sur une mort suspecte survenue dans un vignoble de Maiden Creek. Le corps de la victime, Oscar Voigt, a été retrouvé sur le sol de la cave des cuves. Selon le médecin local, Oscar Voigt serait décédé d'une crise cardiaque. Mais Phryne remarque un hématome sur le crâne. De plus, ses vêtements sont recouverts d'une substance noire que l'on retrouve dans une cuve en particulier. Phryne doit faire face à l'hostilité de l'enquêteur local, le commissaire Clem Ford, et des habitants de la ville, qui l'accueillent comme un chien dans un jeu de quilles. Quel terrible secret semble lier les habitants ?

CANAL+

19h55

Bellicher : une vie volée



Résumé

Après avoir remonté la piste des frères Zwaal, les pirates informatiques qui lui ont volé son identité, Bellicher, toujours accompagné de Richard, parvient à enlever l'un d'eux, Danny, qui s'avère être un atardé mental. Ils pensent lui soutirer des informations et le cachent, mais ses frères ont vite repéré leur maison. Richard et Bellicher parviennent à s'échapper, et une folle poursuite s'engage alors, à l'issue de laquelle ils découvrent le repaire des bandits...

M6

19h50

Capital



Résumé

Au sommaire :
 Prosecco : un été qui pétille
 Fruité et pétillant, ce vin blanc venu tout droit d'Italie, idéal pour les apéritifs et les cocktails, est très apprécié des Français. Le prosecco est-il en train de détrôner le champagne ?

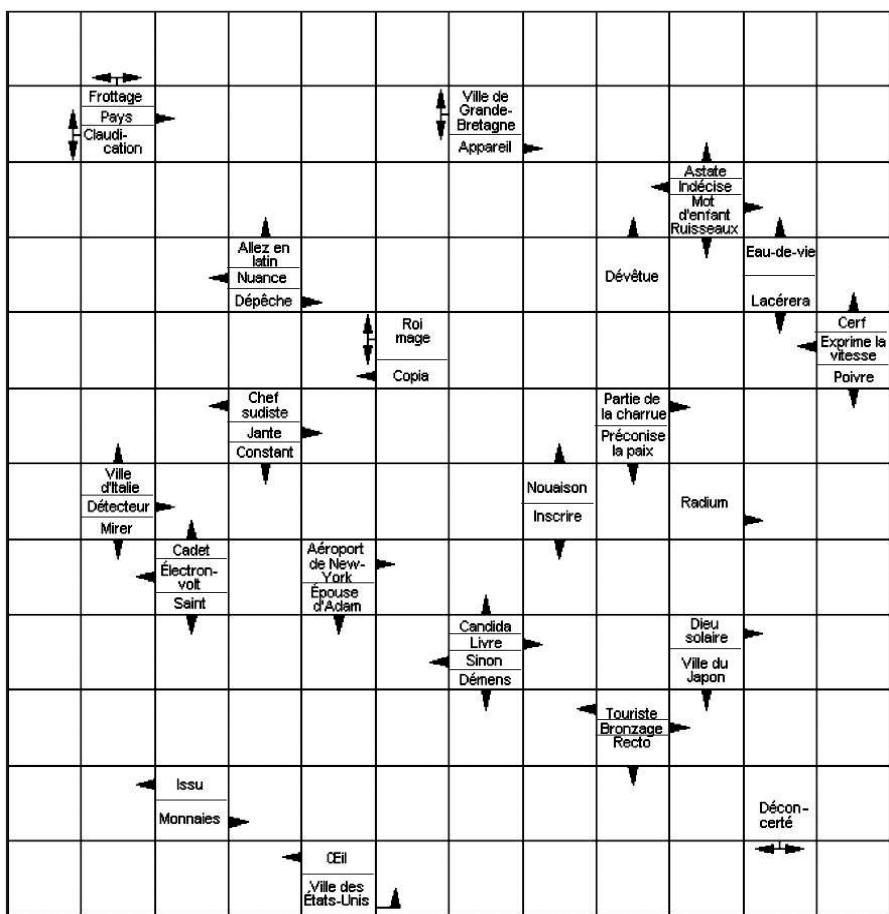
Pistache : l'incroyable histoire d'une petite noix

Le marché de la pistache, en constante progression, représente cinq milliard de dollars par an. Récoltée depuis des millénaires, riche en vitamines et en fibres et moins calorique que d'autres noix, elle est au cœur d'une guerre commerciale entre l'Iran et les Etats-Unis.

Saucisson : la guerre du goût

Pour la plupart des professionnels, la bataille du saucisson se joue désormais sur le terrain du goût. Les industriels comme les artisans misent de plus en sur la qualité. Light ou en format réduit, le saucisson se décline sous toutes ses formes.

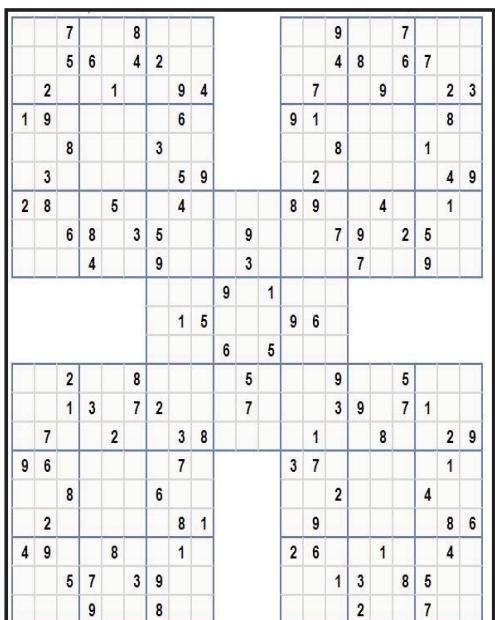
Mots fléchés n°668



Samouraï-Sudoku n°668

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



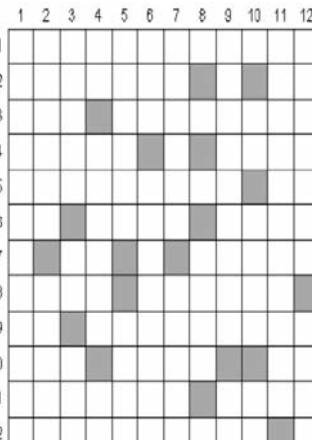
Horizontalement:

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
7. Renseignements généraux - Marque du dépôt
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

Verticalement:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuissinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamer
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registrer paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan

Mots croisés n°668



7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 25 Juillet

2005 : sortie de la première version bêta de Microsoft Windows Vista.

2006 (Paris) : le vainqueur du Tour de France 2006, l'américain Floyd Landis est soupçonné de dopage à la testostérone par l'UCI.

2008 : élections législatives au Cambodge. Le PPC du premier ministre Hun Sen décroche 90 des 123 sièges en jeu.

2011 : résolution n° 2000 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

Célébrations :

- Corée du Nord : Journée de la victoire.
- Finlande : Unikeonpäivä (Journée du dormeur), en relation avec les Sept Dormants d'Éphèse.
- Philippines : Iglesia Ni Cristo Day (Journée de l'Église « Ni Christo »).
- Porto Rico : José Celso Barbosa Day (Journée de José Celso Barbosa (en)).



La recette
du jour

Aïch au poulet et au cumin



INGRÉDIENTS

4 cuisses de poulet
200 g de pâtes «plombs»
(soit 50 g par personne)
1 l de bouillon de volaille
3 oignons

3 tomates
1 cuillère à café de cumin
en poudre
sel
huile d'olive

PRÉPARATION

Chauder l'huile d'olive dans une sauteuse ou une cocotte. Y faire doré le poulet jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur brun foncé. Il est, ainsi, à moitié cuit. Pendant ce temps, couper en dés les oignons et les tomates (à défaut, on peut utiliser une boîte de tomates concassées). Préparer 200 g de «aïch». Retirer le poulet de la sauteuse. Y faire légèrement doré les

oignons. Ajouter le cumin en poudre. Retirer éventuellement l'excès de matière grasse. Déglaçer avec le bouillon. Porter à ébullition et ajouter les tomates concassées. Dès l'ébullition, ajouter les «plombs» en pluie. Remettre les morceaux de poulet dans la sauteuse et laisser mijoter environ 20 minutes, le temps que les pâtes absorbent presque tout le liquide.

Le dessert du jour

Boules de noix de coco à la fleur d'oranger



INGRÉDIENTS

1 kg de farine
250 g de noix de coco râpée
250 g de sucre
250 g de confiture d'abricot
6 œufs

4 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger
25 cl d'huile
2 sachets de levure chimique

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 220°C (thermostat 7). Casser les œufs dans un grand plat et les battre avec le sucre. Ajouter l'huile et bien mélanger avant d'ajouter la farine. Former rapidement une boule sans trop pétrir. Huiler légèrement les mains et détacher des morceaux de pâte pour en faire des petites boules. Les disposer sur une plaque huilée en les espaçant

car elle gonfleront à la cuisson. Enfourner et retirer du four quand les boules sont légèrement dorées. Mélanger la confiture d'abricot et l'eau de fleur d'oranger. Prendre les gâteaux, les rouler dans la noix de coco pour bien les enrober. Disposer dans un plat.

Sudoku N°667

5	1	2	9	4	6	8	7	3
6	9	8	7	3	2	4	1	5
7	3	4	1	5	8	9	6	2
4	2	6	8	1	9	5	3	7
9	8	5	3	2	7	1	4	6
1	7	3	4	6	5	2	9	8
2	6	1	5	7	4	3	8	9
3	6	9	6	8	1	7	2	4
8	4	7	2	9	3	6	5	1
4	1	6	3	5	8	9	2	7
2	3	6	7	4	9	8	6	1
9	7	8	2	1	6	3	5	4
6	4	7	1	5	2	8	9	3
8	1	9	3	7	4	5	6	2
5	2	3	8	9	6	1	4	7
4	7	8	9	6	1	3	2	5
9	3	2	7	4	5	6	8	1
1	6	5	2	3	8	9	7	4
3	8	1	4	2	9	7	5	6
7	6	4	6	8	3	2	1	9
2	9	6	6	1	7	4	3	8

S o l u t i o n

Mots Croisés N°667

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAON■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Mots Fléchés N°667

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIES■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

AMAR BRAHMIA, RESPONSABLE DE LA COMMISSION DE LA PRÉPARATION OLYMPIQUE AU COA

Le stage de formation des équipes nationales à Tikjda (Bouira) s'est déroulé dans de "très bonnes conditions"

Le stage de formation entamé depuis plus de 20 jours par les équipes nationales de huit disciplines sportives au niveau du Centre national de sport et de loisirs de Tikjda (CNSLT), à l'est de Bouira, s'est déroulé dans de "très bonnes conditions", s'est félicité, jeudi, Amar Brahmia, responsable de la commission de la préparation olympique au Comité olympique algérien (COA).

"Le Centre de Tikjda a offert à nos athlètes de très bonnes conditions pour réussir ce stage qui vient de se clôturer", a déclaré M. Brahmia qui a supervisé le stage au niveau de ce site qu'il qualifie d'"endroit idéal et merveilleux pour la préparation des équipes nationales en prévision des Jeux Olympiques 2020 et d'autres compétitions régionales et internationales".

Doté de plusieurs structures sportives à plus de 1500 mètres d'altitude, le CNSLT a regroupé, depuis le 5 juillet dernier, plus de 200 athlètes (jeunes catégories garçons et filles) de judo, de taekwondo, de natation, de boxe, de lutte, d'haltérophilie,



lie, de tennis de table, ainsi que de badminton.

"Les staffs techniques et les athlètes ont effectué un important travail en plein mois de Ramadhan", a relevé à l'APS M. Brahmia, en marge d'une réunion avec les différents staffs et présidents de fédération des disciplines présentes.

"Nos athlètes doivent s'habituer à ce genre de situations (s'entraîner pendant le Ramadhan) afin d'être prêts pour les prochains rendez-vous olympiques", a-t-il souligné.

Le même responsable a rappelé, en outre, que "c'est

champions d'avenir".

"C'est vrai que nous sommes en manque et en retard par rapport aux autres nations, mais il y a un travail important déployé par les différentes parties concernées", a indiqué M. Brahmia.

Ce dernier a souligné, cependant, la nécessité pour les médias nationaux et privés d'œuvrer de façon à médiatiser les différentes disciplines sportives et pas seulement le football.

"Il y a des disciplines qu'on doit mettre en valeur et encourager, surtout les petites catégories et pas seulement les équipes seniors (A)", a-t-il insisté. De leur côté, certains présidents de fédération et entraîneurs ont saisi cette réunion pour évoquer leurs préoccupations relatives au stage effectué à Tikjda.

"Ce stage est fructueux, il nous a permis de travailler dans des conditions difficiles, sur le point climatique, pour justement être prêts aux prochaines compétitions sportives", a souligné, à ce propos, Boulahia Abdelmadjid, entraîneur national d'haltérophilie.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2014

Vers le forfait de Taoufik Makhloufi et Souaâd Aït Salem

Le demi-fondiste Taoufik Makhloufi, et sa compatriote Souad Aït Salem (marathonienne) seront probablement les deux grands absents, côté algérien, lors des Championnats d'Afrique d'athlétisme (du 10 au 14 août), à Marrakech (Maroc), a confié une source proche des deux coureurs.

Le champion olympique du 1500m, en 2012 à Londres, aurait décidé de se consacrer à la préparation, sans disputer de compétition en parallèle, avec l'espoir de retrouver son meilleur niveau en prévision des JO-2016, à Rio. De son côté, Aït Salem aurait décidé de déclarer forfait pour des raisons personnelles.

Makhloufi avait, certes, rassuré de Directeur technique national, Ahmed Bourabia, il y'a quelques semaines, qu'il allait prendre part à ces Championnats d'Afrique d'athlétisme, mais aux dernières nouvelles, il semblerait qu'il a changé d'avis, comme cela a été le cas le 18 juillet dernier, à Monaco, où il



s'était retiré à la toute dernière minute d'un meeting de Diamond League.

Après avoir participé à plusieurs compétitions, en Chine, en Italie, au Qatar et aux USA, le champion olympique, sur conseil de son entraîneur, aurait décidé, en effet, de favoriser uniquement la préparation, en évitant les compétitions qui, en interférant dans ce programme de travail, pourraient tout remettre en cause. Makhloufi, quelques temps après son sacre histo-



rique à Londres a été victime d'une grave maladie qui l'a éloigné des circuits pendant plusieurs mois. Un long arrêt forcé suite auquel son niveau avait considérablement baissé. Aujourd'hui, pour retrouver sa forme optimale, l'enfant de Souk-Ahras, a décidé de se consacrer à la préparation, en évitant les compétitions. Les Championnats d'Afrique ne représentent pas une compétition banale, certes, mais pour Makhloufi, ils n'ont jamais représenté un objectif. Il l'avait d'ailleurs clairement expliqué dans un entretien accordé il y'a quelques semaines au site officiel de la FA.

Si Taoufik Makhloufi et Souaâd Aït Salem sont annoncés forfait au mois d'août prochain, à Marrakech, le décaathlonien Larbi Bouraâda sera bel et bien présent à ces Championnats d'Afrique.

"Il souffre d'une blessure au coude, ainsi qu'un petit bobo au dos, mais il a quand même confirmé sa participation" a fait savoir la FAA. Bouraâda, double champion d'Afrique, qui revient à la compétition après une suspension de deux ans, pour dopage, a réussi d'assez bons résultats dernièrement, notamment, un total de 8014 points, lors d'un meeting, en France.

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS (EUGÈNE / ETATS-UNIS)

Forfait de Mohamed Tahar Triki dans l'épreuve du saut en longueur

L'athlète algérien Yasser Mohamed Tahar Triki, repêché mercredi pour la finale du saut en longueur, prévue le lendemain pour le compte des championnats du Monde-2014 d'athlétisme «juniors», en cours du 22 au 27 juillet, à Eugène (Etats-Unis) ne s'est finalement pas présenté sur la piste. Son nom figurait au bas du tableau des médailles, avec la mention DNS, qui veut dire : Did Not Start, soit : N'a Pas Débuté, en français. Pour l'heure, la Fédération algérienne d'athlétisme dit ignorer les raisons qui ont poussé Triki à déclarer forfait. «On n'a pas encore réussi à joindre le responsable de la délégation à Eugène pour comprendre ce qui s'est passé» a expliqué le responsable de cellule communication de la FAA vendredi matin à l'APS. L'épreuve du saut en longueur a été dominée par la Chine, qui a placé ses deux athlètes sur les deux plus hautes marches du podium. L'Or est revenu à Jianan Wang, avec un saut mesuré à 8.08m, tandis que l'argent est revenu à son compatriote, Qing Lin, avec un saut mesuré à 7.94m.

NATATION

TRAVERSÉE DE LA BAIE D'ALGER 60 d'athlètes attendus au rendez-vous de Bordj El Bahri

Environ une soixantaine de nageurs et nageuses sont attendus le 16 août à Bordj El Bahri pour prendre part à la compétition de la traversée de la baie d'Alger, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN). Sous l'égide de la fédération, en collaboration avec le ministère des Sports, la compétition verra les messieurs s'aligner sur une distance de 6 kilomètres, alors que les ordines se verront parcourir seulement 3 km. En parallèle, quelque 200 athlètes se disputeront les 15 et 16 août prochain, à la piscine du 05 juillet d'Alger, les titres de la coupe d'Algérie. Les 200 nageurs et nageuses seront issus d'une vingtaine de clubs et des 16 ligues.

CHAMPIONNAT ARABE ET AFRICAIN (SENIORS) Plusieurs stages en perspective pour l'élite de natation algérien

L'équipe algérienne de natation, composée de huit athlètes garçons et filles, effectuera en août prochain plusieurs stages de préparation en Algérie et à l'étranger, en prévision de leur participation aux championnats Arabes et d'Afrique, prévus en septembre prochain, a-t-on appris hier auprès de la direction technique nationale (DTN) de la fédération algérienne de natation (FAN).

Le groupe concerné par championnats Arabes et d'Afrique vient d'achever un regroupement qui a été une sorte de prise de contact avec les athlètes. "Ce stage s'est tenu dans de bonnes conditions. Il sera suivi par d'autres en Algérie et à l'étranger avec pourquoi pas, des sparring-partners de niveau relevé", a indiqué le DTN, M. Réda Benlakhal, ajoutant que ces stages les rendez-vous de septembre prochain, permettront à la direction technique nationale de revaloriser l'équipe nationale seniors "longtemps mise de côté en raison de manque d'objectifs".

Le premier responsable technique de la fédération algérienne de natation (FAN) a expliqué que la structure vise le moyen terme avec cette sélection. "Nous nous projetons sur le moyen terme, en essayant d'adopter une politique fiable, celle qui devra nous conduire jusqu'aux JO de 2020. De l'autre côté, nous songeons à mettre plusieurs athlètes dans les meilleures conditions, selon les moyens de la fédération et essayer de se rapprocher du seuil escompté", a tenu à indiquer, M. Benlakhal. Pour leur part, une vingtaine de jeunes talents viennent de clôturer à Ghermouli (Alger), un stage de préparation de quinze jours, en prévision des prochaines grandes échéances à moyen terme. Il y a de retenir que d'autres stages se sont tenus dans d'autres pôles de développement à savoir, Tikjda, Chlef et Sétif toujours dans le même cadre de la prise en charge de l'élite de demain, initiée par le ministère des sports et le Comité olympique algérien (COA). Selon le directeur des jeunes talents sportifs à la FAN, M.Tahar Beggar. Le stage de Ghermouli s'est déroulé dans "de bonnes conditions et tous les athlètes ont répondu présent. Ils ont eu deux séances de travail par jour (matin et soir)".

M. Beggar a relevé l'importance de cette initiative qu'il qualifie de louable. "Cette action en vers les jeunes talents s'est tenue dans de bonnes conditions. Elle se concrétisera avec d'autres opérations qui emmèneront nos jeunes vers le haut niveau. Je pense que c'est de cette manière que l'athlète pourra garantir quelque chose de concret et se rapprocher du seuil international", a expliqué M. Beggar.

APRÈS SON DERNIER MATCH DE DEMAIN EN LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

L'arbitre international Djamel Haimoudi deviendra formateur

Saïd Ben

Premier arbitre de la Confédération africaine de football (CAF) à arbitrer un match pour la 3^e place en Coupe du monde, l'arbitre international algérien Djamel Haimoudi dirigera demain son dernier match de sa carrière avant de prendre sa retraite. Il s'agit du match devant opposer ce dimanche au Caire le club égyptien du Zamalek (Egypte) à celui et du TP Mazembe (RD Congo).

D'ailleurs, juste avant la coupe du Monde Haimoudi avait annoncé qu'il prendrait sa retraite après le mondial en espérant remplir sa mission de représentant de l'arbitrage algérien, arabe et africain dignement.

Et c'est ce qu'il a réellement fait. «Je suis content d'avoir réalisé une telle carrière. Je pense qu'il n'y a pas mieux que d'une telle fin. Prendre sa retraite internationale à l'issue d'une Coupe du monde où j'ai dirigé quatre matchs, dont la petite finale, restera un moment très important dans ma carrière», a indiqué Haimoudi, sur le site de la FIFA.

«Cela m'a permis de quitter les terrains par la grande porte en cédant ma place aux jeunes. Avoir hérité du match-classement veut dire que les responsables de l'arbitrage au niveau de la Fifa me font

confiance et cela m'honneure beaucoup. C'est aussi un grand honneur pour l'Afrique», a déclaré Djamel Haimoudi.

Le referee algérien a affirmé que l'idée de prendre sa retraite remonte à deux années et qu'il a décidé de mettre fin à sa carrière d'arbitre après sa participation au Mondial du Brésil 2014.

Après 27 années sur les terrains en qualité d'arbitre, Djamel Haimoudi sera désigné formateur des arbitres au niveau de la commission fédérale d'arbitrage de la Fédération algérienne de football (FAF).

«Après mûre réflexion, j'ai pris la décision de m'arrêter après le Mondial. Avec une riche carrière d'arbitre au plus haut niveau, où j'ai pris part aux plus grands tournois mondiaux et continentaux, le moment est venu pour moi de laisser ma place à d'autres jeunes arbitres pour s'affirmer», avait annoncé Haimoudi en janvier dernier à la Radio Algérie internationale.

Haimoudi (43 ans) été élu, le 10 janvier, meilleur arbitre africain 2013, à l'occasion de la soirée gala des «Glo-Caf Awards 2013» organisée par la Confédération africaine de football (CAF) à Lagos (Nigeria). C'est la seconde fois de suite que Haimoudi est élu meilleur arbitre africain après le titre remporté l'an dernier, confirmant ainsi sa place incontestée de N.1 africain.

International depuis 2002, Haimoudi a été retenu par la fédération internatio-

nale de football (FIFA), en compagnie de l'arbitre assistant, Abdellah Etchiali, pour officier lors du prochain mondial. Haimoudi s'était notamment distingué en 2013, où il avait dirigé le match d'ouverture et la finale de la coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du sud. C'est ainsi qu'après ses prestations remarquables lors du Mondial, il avait exprimé sa joie et sa fierté d'avoir représenté en terre brésilienne «l'arbitrage algérien, africain et arabe».

L'arbitre algérien a dirigé, durant ces joutes mondiales, quatre matchs entre l'Australie et les Pays-Bas, l'Angleterre et le Costa Rica au premier tour, ensuite Belgique-USA en huitièmes de finale et enfin le match de classement ayant opposé le Brésil aux Pays-Bas.

Djamel Haimoudi (44 ans) devenu arbitre international en 2004, fait partie de l'élite africaine (2009 à 2013). Il a participé aux compétitions de la coupe d'Afrique en 2008 au Ghana, en 2012 au Gabon et en Guinée-Equatoriale, comme il a dirigé la finale de la CAN, en 2013 en Afrique du Sud, entre le Nigeria et le Burkina Faso.



PUBLICITÉ

James Rodriguez fait exploser les ventes de maillots du Real Madrid



Selon les médias espagnols, la boutique officielle du Real Madrid aurait vendu 900 maillots floqués du numéro 10 de James Rodriguez en seulement une heure, mardi. A 97 euros le maillot, cela représente un chiffre d'affaires de 87 300 euros... Et le phénomène ne fait sûrement que commencer puisque les machines de flocage continuent à tourner à plein régime. D'autant plus que la «Jamesmania» s'est également emparée de la Colombie où les fans de la nouvelle pépite du Real Madrid sont aussi très nombreux à vouloir se procurer le maillot blanc de James Rodriguez. Une bonne nouvelle pour les dirigeants du club qui ont déboursé 80 millions d'euros pour convaincre l'AS Monaco de leur céder l'attaquant colombien.

Le Brésil choisit Dunga pour sécher ses larmes



Agé de 50 ans, l'ancien défenseur, champion du monde avec le Brésil en 1994 et finaliste contre la France en 1998, avait déjà dirigé la Seleção entre 2006 et 2010. Sous ses ordres la formation sud-américaine avait gagné la Copa América en 2007, une médaille de bronze aux JO de Pékin, mais n'avait pas réellement brillé lors du Mondial-2010, étant éliminée en quart de finale par les Pays-Bas. Suite à cette Coupe du monde en Afrique du Sud, Dunga avait démissionné de ses fonctions....qu'il va donc retrouver quatre ans plus tard. Après avoir hésité à retenir un candidat étranger, le Brésil a finalement opté pour un technicien local, histoire d'essayer de redonner des couleurs à une Seleção très terne.

JAMES

«AIDER LE CLUB À TRIOMPHER ET CONQUÉRIR DES TITRES»

Comme chaque nouveau joueur du Real Madrid après son arrivée, James Rodriguez est passé par la case confession pour la chaîne du club (Real Madrid TV). Il a notamment exprimé son envie de gagner de nombreux titres avec le Real Madrid, le club dont il a toujours rêvé. «J'ai toujours voulu jouer dans ce club et j'espère être heureux de nombreuses années ici et aider le club à gagner encore plus de titres. Le Real Madrid était intéressé par moi et a fait tout son possible pour que je sois ici. Je suis heureux parce que c'est quelque chose à laquelle j'ai toujours aspiré et dont j'ai toujours rêvé. Ce club a une grande histoire et gagne toujours des titres. Je crois que je suis prêt à relever ce défi et j'espère offrir beaucoup de joie. J'ai toujours aimé les défis, gagner, et je suis dans le club idéal pour le faire. Je suis ambitieux, j'ai envie de gagner et ça ne changera jamais. Je peux apporter des buts, des passes décisives et du jeu. Je suis seulement un joueur de plus et je veux aider le Real Madrid à triompher et conquérir des titres. J'espère que nous pourrons gagner la Ligue des Champions cette année, mais aussi la Liga et la Coupe du Roi. Tout. J'aimerais qu'on soit déjà en août pour pouvoir m'entraîner, être chaque jour meilleur et gagner ma place dans l'équipe.



Sammer ferme la porte pour Shaqiri

Le directeur sportif du Bayern Munich, Matthias Sammer, a évoqué auprès de *Sportbild* l'avenir de Xherdan Shaqiri chez les champions d'Allemagne en titre. Le dirigeant bavarois a indiqué que le Suisse de 22 ans ne faisait pas partie des joueurs potentiellement transférables : «Nous avons beaucoup d'estime à son égard, il a une bonne réputation, et il est populaire auprès des fans. Il est important pour l'avenir du Bayern Munich. Nous n'avons aucun intérêt à le vendre.» Monaco, Liverpool et la Juventus Turin se seraient renseignés à son sujet pour le recruter cet été, alors que l'ailier est lié avec Munich jusqu'en 2016.



MAN CITY

Un contrat en or pour garder Agüero ?



Actuellement lié jusqu'en 2017 avec les Citizens, le footballeur de 26 ans pourrait s'engager jusqu'en 2019, peut-on lire auprès du *Daily Mail*. Au passage, le buteur mancunien verra ses émoluments revus à la hausse, de façon à ce qu'aucun club ne puisse le recruter. Quant à sa clause de départ, elle pourrait être de l'ordre de 52 millions de livres, soit 65,7 millions d'euros.

Javi Garcia en a marre



L'arrivée de Fernando n'a visiblement pas fait que des heureux à Manchester City. D'après le *Daily Mirror*, le milieu espagnol Javi Garcia (27 ans, 29 apparitions en Premier League en 2013-2014) aurait en effet décidé de quitter les Citizens et demandé à être placé sur la liste des transferts. Enrôlé à Benfica pour 20 millions d'euros il y a deux ans, le joueur formé au Real craint sûrement que son temps de jeu ne se réduise encore plus au sein de l'effectif pléthorique du champion d'Angleterre.

DK NEWS QUOTIDIEN INTERNATIONAL ET INFORMATION

TOMBOLA 2014

2 billets d'avion

Et plein d'autres cadeaux à gagner

COUPON N° : 25

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 NUMÉRO TEL :
 EMAIL :

REGLEMENT TOMBOLA 2014

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA
 SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHÉRBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadan.

Article 2 : Objectif du règlement

Le présent règlement a pour objectif de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les 15 coupons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyé à l'adresse :

TOMBOLA RAMADHAN 2014

DK NEWS

Poste restante CDD – Ben Aknoune - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer ayant la date limite d'envoi à l'adresse mentionné ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

• Les candidats doivent résider en Algérie ;
 • Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 23 qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

• Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et email.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun des cadeaux suivants :

- 01- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 02- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 03- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 04- Billet de voyage (Aigle Azuré)
- 05- Billet de voyage (Aigle Azuré)

06- Smart TV (Condor)

07- Télé LED + Demodulateur (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Smart Phone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

Article 08 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

Article 09 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 10 : Réiliation ou annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et ce en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

18
JOURS

L'OMS a réclamé l'ouverture d'un couloir humanitaire pour évacuer les blessés

Lamamra
La communauté de destin entre l'Algérie et la Palestine exige notre solidarité avec la population de Ghaza

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamara, a affirmé vendredi que la communauté de destin entre l'Algérie, la Palestine et le monde arabe «exige notre solidarité avec la population de Ghaza en ces moments difficiles».

«Le destin commun qui nous lie à nos frères palestiniens et au monde arabe exige notre solidarité avec la population de Ghaza en ces moments difficiles de l'histoire de la nation arabo-musulmane», a indiqué M. Lamamra lors d'un point de presse animé conjointement avec le ministre des Transports, Amar Ghoul et le ministre de la Communication, Hamid Grine à l'aéroport international Houari-Boumediene, où une cellule de crise a été installée dès l'annonce de la disparition d'un avion de la compagnie espagnole Swift Air affréter par Air Algérie.

Le ministre des Affaires étrangères a affirmé à cette occasion que les Ghazaouis d'origine algérienne «pâtissent aujourd'hui des mêmes souffrances que celles subies par leurs frères palestiniens à Ghaza face aux agressions israéliennes barbares».

Plainte palestinienne à la CPI pour «crimes de guerre» israéliens

Une plainte au nom du ministre palestinien de la Justice pour «crimes de guerre» israéliennes à Ghaza a été déposée à la Cour pénale internationale (CPI) par le biais d'un avocat français, a indiqué ce dernier vendredi. Cette plainte, déposée auprès de la procureur du CPI, Fatou Bensouda, vise «les crimes de guerre commis par l'armée israélienne en juin et juillet 2014 en Palestine, dans le contexte de l'opération militaire appelée «Bordure protectrice»», a déclaré l'avocat Gilles Devers, lors d'une conférence de presse. «Chaque jour est marqué par la commission de nouveaux crimes, et la population civile représente plus de 80% des victimes. Les enfants, les femmes, les hôpitaux, les écoles de l'Onu : les soldats israéliens ne respectent rien», a-t-il ajouté. C'est une attaque militaire contre la population palestinienne», a affirmé l'avocat, en lisant une déclaration traduite ensuite en anglais et en arabe.

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB
 Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
DK NEWS
 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.
 Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Samedi 26 Juillet 2014 - 28 Ramadhan - N° 674 - Troisième année

815 Palestiniens tués et 5 240 blessés



Rassemblement à Alger et à travers le pays, en signe de solidarité avec le peuple palestinien

Des milliers de citoyens se sont rassemblés vendredi à la Place du 1er-Mai à Alger en signe de solidarité avec le peuple palestinien de Ghaza, victime d'une agression israélienne barbare.

Les citoyens qui ont afflué de différents quartiers de la capitale, ont tenu à exprimer leur soutien à la po-

pulation de la bande de Ghaza qui fait face, depuis le 8 juillet, à une attaque sauvage de l'armée israélienne, faisant plus de 800 martyrs et des milliers de blessés, notamment des femmes et des enfants. Les manifestants, encadrés par les forces de sécurité, ont scandé des slogans favorables à la

population de Ghaza et dénoncé l'agression israélienne contre une population innocente et sans défense. Le rassemblement auquel ont pris part des leaders de partis politiques et des figures emblématiques de la révolution algérienne, s'est tenu dans le calme et la sérénité.

Tizi Ouzou - Naissance de la coordination nationale de soutien aux enfants de Ghaza

Un grand rassemblement citoyen et une marche de soutien aux populations palestiniennes de Ghaza ont été organisés hier à Tizi Ouzou à la place de la mairie. Organisé par l'établissement national de la société civile de la wilaya de Tizi Ouzou et les organisations de la famille révolutionnaire, la manifestation a

drainé près de 600 personnes. A midi, après un grand rassemblement, les présents, des citoyens de tous âges et divers horizons ont marché de l'ancienne mairie vers le mémorial des martyrs de la révolution où une gerbe de fleur a été déposée en guise de recueillement à la mémoire des victimes des bombardements

de l'armée israélienne. A mentionner que les marcheurs ont scandé des slogans appelant à l'arrêt de l'agression israélienne. On pouvait lire en effet des slogans comme «Arrêtez le génocide de Ghaza». Des drapeaux algériens et palestiniens ont été arborés par les marcheurs, manière pour eux, d'exprimer le sou-

tien inconditionnel et indéfectible du peuple algérien à la cause palestinienne. Enfin, notons que selon le coordinateur de l'établissement de la société civile, Djamel Chernaï, à l'issue de l'action, une coordination nationale de soutien aux enfants de Ghaza est née hier à Tizi Ouzou.

K. N. A

Des employés de l'ONU tués dans l'attaque israélienne contre une école

Des employés des Nations unies ont été tués dans l'attaque israélienne contre une école de l'ONU à Ghaza, a indiqué jeudi le secrétaire général, Ban Ki-moon, qui «condamne fermement» cette attaque.

«Il y a de nombreux morts, dont des femmes et des enfants, ainsi que des employés de l'ONU», a déclaré M. Ban à Erbil (Irak), selon un communiqué de l'ONU publié à New York. M. Ban s'est déclaré «consterné» par cette attaque, dont «les circonstances ne sont pas encore claires».

La résistance revendique 3 tirs de roquettes vers l'aéroport de Tel-Aviv

Les Brigades Ezzedine al-Qassam, branche militaire du mouvement de résistance Hamas ont revendiqué trois tirs de roquettes vers l'aéroport de Tel-Aviv, dans la foulée de l'agression israélienne contre Ghaza qui a coûté la vie à 815 Palestiniens, a indiqué un communiqué du mouvement publié vendredi.

Les Brigades Ezzedine al-Qassam, «ont lancé trois roquettes de type M75 à 11H45 locales (08H45 GMT) en direction

de l'aéroport» de Tel Aviv, indique le communiqué. Les roquettes de longue portée «M75» sont une adaptation locale de la Fajr-5, avec une portée de 80 km.

Cette opération de la résistance palestinienne à l'occupation israélienne fait suite à l'agression israélienne sanglante contre la bande de Ghaza qui a coûté la vie à 815 Palestiniens depuis le 8 juillet.

APS

Félicitations



La famille Boualbani d'Algier est très heureuse d'annoncer que sa fille Yasmine a décroché sa licence en droit à l'université d'Algier.

Yasmine, nous te sommes très reconnaissants pour l'immense joie que tu nous a procurée et nous te souhaitons d'aller encore plus loin dans tes études. Insha Allah.